

**UNIVERSITÉ PARIS 8**

**DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE**

*Site du département : <http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>*

**MASTER DE SOCIOLOGIE**

**ANNÉE 2005 / 2006**

**Université Paris 8  
2, rue de la Liberté  
93526 Saint Denis Cedex**



Calendrier universitaire

**2005-2006**

*voté par le CA le 8 juin 2005*

<p>2<sup>nd</sup>e session de contrôle des connaissances du 2<sup>nd</sup> semestre 2004/2005</p> <p>Période d'accueil et d'information</p> <p>Possibilité de cours intensifs</p> <p>Réunion des jurys de diplômes</p>	<p>du lundi 5 septembre au samedi 8 octobre 2005</p>
<p>Enseignements du <b><u>1<sup>er</sup> semestre</u></b></p>	<p><b>du lundi 10 octobre au samedi 17 décembre 2005 (inclus)</b></p> <p><i>vacances de Noël Zone C :</i> <i>dimanche 18 décembre 2005 au lundi 2 janvier 2006</i></p> <p><b>du mardi 3 janvier au lundi 23 janvier 2006 (inclus)</b> <i>11 ou 13 semaines</i></p>
<p>Possibilité de rattrapage de cours, de semaine de révisions et d'examens</p> <p>Possibilité de cours intensifs</p> <p>Entretien-bilan et aide à la réussite</p> <p>Réunion des jurys de diplômes</p>	<p><b>du mardi 24 janvier au samedi 18 février 2006 (inclus)</b></p> <p><i>(Zone C 04/02/06 au 20/02/06)</i></p>
<p>Enseignements du <b><u>2<sup>nd</sup> semestre</u></b></p>	<p><b>du lundi 20 février au samedi 08 avril 2006 (inclus)</b></p> <p><i>vacances de printemps Zone C :</i> <i>dimanche 9 avril au dimanche 23 avril 2006</i></p> <p><b>du lundi 24 avril au samedi 3 juin 2006 (inclus)</b> <i>11 ou 13 semaines</i></p>
<p>Possibilité de rattrapage de cours, de semaine de révisions et d'examens</p> <p>Possibilité de cours intensifs</p> <p>Entretien-bilan et aide à la réussite</p> <p>Réunion des jurys de diplômes</p>	<p><b>du lundi 5 juin au samedi 1<sup>er</sup> juillet 2006 (inclus)</b></p> <p><i>vacances d'été : le mardi 4 juillet 2006 (au soir)</i></p>
<p>Fermeture de l'Université : du samedi 29 juillet 2006 au dimanche 20 août 2006</p>	
<p>2<sup>nd</sup>e session de contrôle des connaissances du 2<sup>nd</sup> semestre 2005/2006</p> <p>Réunion des jurys de diplômes</p>	<p><b>à partir du 4 septembre</b></p>

# Sommaire

<b>Présentation du Master de sociologie</b>	<b>Page 4</b>
<b>Objectifs du Master de sociologie</b>	<b>Page 20</b>
<b>Organisation et contenu de l'enseignement</b>	<b>Page 21</b>
<b>Présentation du M1 Sociologie</b>	<b>Page 23</b>
<b>Spécialité recherche, M2 « recherche »</b>	<b>Page 29</b>
<b>Spécialité Professionnelle, M2 « Conseil en organisation et conduite du changement »</b>	<b>Page 43</b>
<b>La thèse de troisième cycle</b>	<b>Page 47</b>

# PRESENTATION

## DU MASTER DE SOCIOLOGIE

Le département de Sociologie prépare à la Licence (L1, L2, L3) de sociologie et au Master (M1, M2) de Sociologie (habilitation nationale de ces deux diplômes).

Ces enseignements proposent une formation théorique générale et mettent l'accent sur la formation à l'enquête en assurant l'équilibre entre les deux formes principales d'enquête :

- l'enquête par questionnaire et l'analyse de données statistiques
- l'enquête qualitative de terrain par observation et entretien.

L'objectif pédagogique est de faire le lien entre ces formations à l'enquête et l'apprentissage des principaux concepts, leur repérage dans l'histoire de la pensée sociologique et leur mise en œuvre dans quelques domaines de la sociologie.

### RESPONSABLES ET CONTACTS ADMINISTRATIFS

#### **Responsables du master Sociologie :**

Régine BERCOT et Claire LEVY-VROELANT

Secrétariat du Master 1 et 2 : Guy BRIOT

Secrétariat : Bât B, salle 349, Tél. 01 49 40 68 18

Université Paris 8, 2, rue de la Liberté - 93 526 Saint-Denis cedex

Courrier électronique : [gbriot@univ-paris8.fr](mailto:gbriot@univ-paris8.fr)

Site web du département de sociologie où figure l'actualité du département et les renseignements : <http://www.univ-paris8.fr/sociologie/>

#### **Responsable de la spécialité professionnelle « Conseil en organisation et gestion des innovations sociales » :**

Michel CAPRON et Régine BERCOT

Secrétariat : Frédéric Danielczak (mardi, mercredi, jeudi)

Tél : 01 48 20 07 37

Courrier électronique : [frederic.danielczak@univ-paris8.fr](mailto:frederic.danielczak@univ-paris8.fr)

Adresse des cours et du secrétariat : 6, rue E. Vaillant - 93 200 Saint-Denis

Métro : Basilique Saint-Denis

Adresse du site du master professionnel : [www.univ-paris8.fr](http://www.univ-paris8.fr),

(cliquer sur diplômes, puis diplômes nationaux, et ensuite sur DESS COCITS ; le dossier de candidature pour 2005 est téléchargeable, ainsi que la maquette du futur Master 2).

#### **Responsables des parcours**

- *Politiques Sociales, Droits et Citoyenneté* : Claire LÉVY VROELANT

- *Travail* : Régine BERCOT

- *Modes de Vie et Transferts Culturels* : Rémy PONTON

## ENCADREMENT SCIENTIFIQUE

L'encadrement scientifique est constitué par l'équipe des enseignants chercheurs de l'Université Paris 8 et l'ensemble des chercheurs des laboratoires associés au Master et au Doctorat.

### - Les enseignants :

Toute l'équipe des enseignants coopère pour assurer une direction individualisée des mémoires qui soit ajustée aux centres d'intérêt et de compétence de chacun.

### **PRINCIPAUX THEMES DE RECHERCHE DES ENSEIGNANTS**

**Tiphaine BARTHÉLÉMY** : Ethnologie – Parenté - Transmission du pouvoir - Europe

**Régine BERCOT** : Sociologie du travail et des organisations - Articulation front office et back office dans la construction du service - Actions et compétences dans les activités de travail peu formalisées - Professions et groupes professionnels

**Jean - Pierre BRIAND** : Histoire de la scolarisation prolongée XIXe-XXe s. (enseignement technique, etc.) - Sociologie éducation, travail, institutions - Productions des statistiques sociales et autres méthodes sociologiques.

**Baptiste COULMONT** : Sociologie des religions - Sociologie des sexualités.

**Corinne DAVAUT** : Anthropologie des politiques publiques - Protection sociale - La construction de la "bonne" distance des classes populaires – Discriminations.

**Françoise DUROUX** : Études féministes - Philosophie politique – Psychanalyse – Anthropologie.

**Michel GRUMBACH** : Histoire de la sociologie.

**Aline HEMOND** : Anthropologie culturelle et sociale - Sociétés indiennes et métisses en Mésoamérique et Amérique latine - Esthétique, identité, techniques - Pouvoir, politique et normes locales - Mouvements indiens.

**Michel JOUBERT** : Santé - Accès aux soins - Exclusion sociale - Précarisation - Toxicomanies - Politiques sociales - Politique de la ville - Santé mentale - Politiques locales sur le plan sanitaire et social - Professions sanitaires et sociales - Politiques de prévention.

**Jean - François LAÉ** : Pauvreté et politiques sociales au XIXe et XXe s - Ecriture populaire, Récits de soi et récits publics, autobiographie - Récits jurisprudentiels et notions médico-juridiques.

**Claudette LAFAYE** : Action collective, formes de contestation - Mobilisations associatives - Action publique, politiques publiques.

**Claire LEVY-VROELANT** : Le logement et la ville - hospitalité, mobilité, précarité - significations et implications de la crise du logement - Ville, migration, différenciation sociale de l'espace.

**Marie MÉNORET** : Santé, maladie, médecine, sciences - Associations de patient(e)s - Travail médical.

**Martine NAFFRECHOUX** : Sociologie des pratiques culturelles - Lecture - Fréquentation des bibliothèques - Enquêtes par observation.

**Patricia PAPERMAN** : Émotions, justice, impartialité - Éthique féministe - Sociologie morale et politique.

**Patrick PARMENTIER** : Analyse secondaire des enquêtes - Pédagogie de la statistique - Sociologie de la science et de la vulgarisation.

**Véronique PETIT** : Démographie - Pays en développement - Migrations internationales - Enquête par questionnaire.

**Rémy PONTON** : Méthodes de la critique - Histoire des intellectuels - Travail - Éducation.

**Michel SAMUEL** : Anthropologie - Anthropologie historique et économique: formation des banlieues - Histoire des formes urbaines, des populations, des immigrations.

**Jacques SIRACUSA** : Travail - Productions et utilisations de statistiques - Journalisme

**Charles SOULIE** : Sociologie de l'éducation - Observatoire de la vie étudiante - Sociologie des religions - Sociologie de la production scientifique

**Josette TRAT** : Anthropologie - Rapports sociaux de sexe/genre - Domination masculine - Féminisme/mouvements sociaux

**Christian WECKERLE** : Formation et fonctionnement des groupes dans la vie urbaine, des services et des équipes sur les lieux de travail.

## - Les laboratoires d'accueil :

Des chercheurs du CNRS interviennent également dans la formation.

La mobilisation des laboratoires d'accueil assure aux étudiants une insertion et un suivi en leur offrant :

1. la possibilité de bénéficier du tutorat individualisé d'un chercheur, complétant la direction de recherche assurée par un enseignant.
2. des séminaires de présentation et de discussion des recherches les plus récentes.

### ***Laboratoires qui interviennent dans la formation :***

Cultures et Sociétés Urbaines : C.S.U., C.N.R.S.

Genre Travail et Mobilité : G.T.M., C.N.R.S. (associé à Paris X et Paris 8)

Groupe de Recherche et d'Analyse du Social et de la Sociabilité : G.R.A.S.S., C.N.R.S.

*Tous trois sont situés à l'I.R.E.S.C.O. (59/61 rue Pouchet – 75017)*

Centre de Recherche Psychotropes, Santé Mentale, Société (CESAMES), *Université René Descartes Paris 5, U.611 INSERM, co-habilitation Paris 8.*

### ***Les autres laboratoires ressource :***

- Groupe de recherche « Ecole, Travail, Institutions » (GETI), *Equipe d'accueil, Paris 8.*

- Unité de Recherche sur les Migrations Internationales (URMIS), *C.N.R.S., 15 rue Catulienne, 93000 - Saint-Denis.*

- Service d'Histoire de l'Éducation (SHE), *URA CNRS, Institut National de Recherche Pédagogique, Paris.*

- Centre d'Économie de la Production Alimentaire (CEPAL), *Ecole Nationale Supérieure des Industries Alimentaires, Massy.*

- Groupe d'Études et de Recherches Permanent sur l'Industrie et les Salariés de l'Automobile (Gerpisa), *Equipe d'accueil, Université d'Evry Val d'Essonne.*

- **Bibliothèques et Centres de documentation**

***Bibliothèque de sociologie du CNRS située dans les locaux de l'IRESKO :***

La Bibliothèque de Sociologie du CNRS comprend 45000 monographies et 1500 collections de périodiques dont 500 vivantes, des collections complètes de périodiques nationaux et internationaux et des ouvrages qui remontent au milieu ou à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ainsi que des oeuvres représentatives de la sociologie allemande et anglo-saxonne. Les usuels généraux et spécialisés, une sélection des dernières acquisitions ainsi que d'autres sources documentaires sont consultables en accès direct.

***Service de documentation sur les NTIC :***

Marie-Josèphe Pierrat, tél. 33 (0)1 40 25 12 41

Formations spécialisées " Internet sociologie " (accessibles dans le cadre d'un laboratoire).

Le programme détaillé pourra être consulté en ligne sur le site de l'Institut :

[http://www.iresco.fr/institut/prog\\_formation/programme\\_f.htm](http://www.iresco.fr/institut/prog_formation/programme_f.htm)

**N.B. : Certains enseignements de M1 (séminaires des laboratoires de recherche) et tous les enseignements de M2 recherche ont lieu à l'IRESKO :**

59-61 rue Pouchet – 75849 Paris cedex 17 (métro Guy Môquet ou Brochant)

Tél. : 33 (0) & 40 25 10 25 – Télécopie : 33 (0) 1 42 28 95 44

### **LES REGLES DE SCOLARITÉ** (Arrêté du 25/04/02)

Ces règles sont applicables pour les primo inscrits en 2005/2006 en Master, **sauf dispositions contraires figurant dans les maquettes habilitées.**

#### **Conditions d'accès et admission en Master**

- L'accès au master (M1) est possible :
  - soit pour les titulaires d'une licence dans un champ compatible avec celui du diplôme de master ou dans le même domaine (*art. 5*)
  - soit par validation des acquis (*décret de 1985 et VAE 2002*) (*art. 5*)

Dans tous les cas, l'admission est subordonnée à l'accord du responsable de la formation (M1).

- L'accès en master (M2) « recherche » et « professionnel » est possible :
  - soit pour les titulaires d'une maîtrise ou des 60 premiers ECTS d'un Master (*art. 11*)
  - soit par validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis liés à l'expérience et aux travaux personnels des candidats. (*décret de 1985 et VAE 2002*)
- L'admission en M2 est subordonnée :
  - pour le master professionnel, à l'accord du responsable de la formation (M2) (*art. 11*)
  - pour le master recherche, à l'accord du directeur de l'Ecole doctorale (*arrêté du 25/04/02 relatif aux Etudes doctorales*)

#### **Durée des études en Master**

- La durée normale des études pour le Master est de 2 années : 1 année en M1 et 1 année en M2.
  - Cette durée normale peut être aménagée dans le sens d'un allongement des études, exceptionnellement jusqu'à 3 années en M1 et M2. Dans tous les cas le Master doit être obtenu en 6 années maximum. Dans le cas contraire, la réinscription n'est possible qu'après 3 ans d'interruption.
  - L'étudiant n'ayant pas obtenu sa 1<sup>e</sup> année de Master (M1) au terme de 2 années d'inscription doit déposer une demande de dérogation en vue de prolonger ses études en M1 auprès de sa formation à partir du mois de juin (*CS du 24/03/05*)
  - L'étudiant n'ayant pas obtenu sa 2<sup>e</sup> année de Master (M2) au terme de 2 années d'inscription en M2 doit déposer une demande de dérogation en vue de prolonger ses études en M2 auprès du responsable de sa formation et du directeur de l'Ecole doctorale pour le Master recherche à partir du mois de juin (*CS du 24/03/05*)
- Dans tous les cas, la réinscription est subordonnée à l'accord du responsable de la formation et du directeur de l'Ecole doctorale.

#### **Validation et contrôle des connaissances**

- Règles de la compensation :
  - 1 E.C. dont la note est supérieure ou égale à 7 est compensable à l'intérieur d'1 U.E. (sauf décision du jury de diplôme) (*CS du 24/03/05*)
  - 1 U.E. n'est pas compensable à l'intérieur du diplôme sauf sur décision du jury (*CS du 24/03/05*)



- Deux sessions de contrôle des connaissances sont obligatoirement proposées. L'intervalle entre les deux sessions est au moins de deux mois : en juin pour les EC du 1<sup>er</sup> semestre, en septembre pour les E.C. du 2<sup>e</sup> semestre.

### ***Délivrance du diplôme***

- Le diplôme de maîtrise est délivré uniquement sur demande de l'étudiant ayant validé toutes les U.E. de M1 correspondant au parcours de formation, soit 60 ECTS. (art. 9)
- Le diplôme de Master est délivré à l'étudiant ayant validé toutes les U.E. de M1 et M2 correspondant au parcours de formation, soit 120 ECTS. (art. 3)
- Possibilité de suivre un double cursus uniquement dans des niveaux différents

<p align="center"><b>REGIME TRANSITOIRE POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION POUR L'ANNEE 2005/2006</b></p>
--

**Ces règles générales sont applicables sauf dispositions contraires  
figurant dans les maquettes habilitées.**

La réinscription administrative pour l'année 2005-2006 est subordonnée  
à une décision pédagogique.

### ***Pour les étudiants inscrits en maîtrise conditionnelle pour l'année 2004/2005***

- Les étudiants inscrits pour l'année 2004/2005 en maîtrise conditionnelle (au 1<sup>e</sup> ou 2<sup>e</sup> semestre), sont autorisés à s'inscrire en Master M1 pour l'année 2005/2006 mais ont l'obligation d'obtenir leur licence (L3) à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2005/2006 (dérogations possibles pour le 2<sup>e</sup> semestre si les EC manquants ne sont pas proposés au 1<sup>e</sup> semestre).

Nombre d'années d'inscription administrative autorisé : 2+1 pour M1

### ***Pour les étudiants inscrits en maîtrise pour l'année 2004/2005***

- Les étudiants ayant déjà effectué 1 ou 2 inscriptions administratives en maîtrise sont « reversés » en Master M1 pour l'année 2005/2006.

Nombre d'années d'inscription administrative autorisé : 2+1 pour M1

- Les étudiants ayant déjà effectué 3 inscriptions administratives en maîtrise sont autorisés à s'inscrire à titre exceptionnel en Master M1 pour la seule année 2005/2006.

- Les étudiants inscrits en maîtrise pour l'année 2004/2005, n'ayant pas soutenu leur mémoire, et ne souhaitant pas intégrer un Master (M1) au titre de l'année 2005/2006, auront la possibilité de soutenir leur mémoire jusqu'au 31 décembre 2005 sans procéder à leur réinscription administrative pour l'année 2005/2006.

## *Admission en master de sociologie*

### **DOSSIER DE CANDIDATURE EN MASTER 1**

Les candidats doivent constituer eux-mêmes leur dossier d'admission composé de :

- 1/ La photocopie du diplôme de licence, ou de l'attestation d'équivalence,
- 2/ La note obtenue au mémoire de licence,
- 3/ Un projet de recherche (4 à 5 pages - voir thèmes de recherche),  
C'est sur l'évaluation de ce projet que vous serez admis ou non.
- 4/ Un dossier d'équivalence (si vous n'avez pas de licence de sociologie),
- 5/ Une petite enveloppe timbrée autocollante avec l'adresse du candidat.

**Un directeur de Master 1 compétent dans le champ d'étude leur sera attribué.**

N.B. : L'équivalence ne sera traitée qu'après acceptation de votre projet.

#### ***Dates limites :***

**Pour le premier jury M1, session de juillet : dépôt du dossier avant le 1er juillet 2005 (JURY LE 7 JUILLET).**

**Pour le deuxième jury M1, session de septembre : dépôt du dossier avant le 16 septembre 2005 (JURY LE 23 SEPTEMBRE). Le mémoire de maîtrise doit donc avoir été soutenu avant le 16 septembre 2005**

### **DOSSIER DE CANDIDATURE EN MASTER 2**

Les candidats doivent retirer et compléter un dossier d'admission au secrétariat du département de sociologie, bât. B - salle 349 (3<sup>o</sup> étage) avec :

- 1/ La photocopie du diplôme de maîtrise de sociologie (étudiants ayant obtenu le M1 et ayant obtenu une mention « bien » ou « très bien » à leur mémoire),
- 2/ le mémoire de maîtrise (qui vous sera rendu après le jury) ,
- 3/ un projet de recherche (4 à 5 pages - voir conseils et thèmes de recherche plus loin). C'est sur l'évaluation de ce projet que vous serez admis ou non.
- 4/ Un dossier d'équivalence (si vous n'avez pas de maîtrise ou M1 de sociologie),
- 5/ une petite enveloppe timbrée autocollante avec l'adresse du candidat.

**Un directeur de Master 2 compétent dans le champ d'étude vous sera attribué.**

N.B. : L'équivalence ne sera traitée qu'après acceptation de votre projet.

***Dates limites :***

**Pour le premier jury M2, session de juillet :**

**dépôt du dossier avant le 1er juillet 2005 (JURY LE 7 JUILLET).**

**Pour le deuxième jury M2, session de septembre :**

**dépôt du dossier avant le 16 septembre 2005 (JURY LE 23 SEPTEMBRE)**

N.B. : Au terme de ces commissions certains candidats seront admis définitivement, d'autres invités à représenter leur projet après l'avoir précisé : voir l'affichage.

Audition pour les projets M2 recherche revus et corrigés  
le vendredi 30 septembre à 10h.

LES RESULTATS DEFINITIFS DES ADMISSIONS SERONT AFFICHES  
PRES DU SECRETARIAT

**DOSSIER DE CANDIDATURE EN MASTER 2 PROFESSIONNEL**

**Date limite de dépôt de dossier, pour la 1ère session, le 30 juin 2005**

**Les entretiens auront lieu entre le 6 et le 10 juillet 2005**

Date limite pour le dépôt du dossier pour la 2<sup>ème</sup> session le 15 septembre auprès du  
Secrétariat : Frédéric Danielczak (mardi, mercredi, jeudi)

Tél : 01 48 20 07 37

Courrier électronique : [frederic.danielczak@univ-paris8.fr](mailto:frederic.danielczak@univ-paris8.fr)

## FAIRE UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE

Le dossier d'équivalence (disponible au secrétariat) doit être déposé en même temps que le dossier d'admission au Master si :

1. le candidat vient d'une autre discipline,
2. les diplômes ne sont pas français,
3. il demande une validation des acquis.

Dossiers d'équivalence et d'admission en Master seront déposés au secrétariat avant les dates limites indiquées (voir pages précédentes) et avec acceptation de la part de l'étudiant des remises à niveau proposées par l'équipe d'enseignants.

Peuvent également être prises en considération les candidatures émanant de candidats ne disposant pas des titres requis mais susceptibles de faire valider une expérience professionnelle ou de recherche (soit par validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis liés à l'expérience et aux travaux personnels des candidats - *décret de 1985 et VAE 2002*)

N.B : l'attestation d'équivalence ne sera délivrée que pour les étudiants admis en master.

Si l'équivalence est accordée, le secrétariat vous fournira à la rentrée une feuille d'admission pédagogique qui vous permettra de faire l'inscription administrative au service des inscriptions (Bât. G, rez-de-chaussée – voir le guide de l'étudiant édité par l'université pour les dates).

**Les originaux de vos diplômes devront être présentés.**

*Pour les étudiants ayant suivi la préparation CAPES :*

Les étudiants ayant suivi après une licence les enseignements de la préparation CAPES et souhaitant bifurquer vers le Master 1 (de même que ceux ayant une maîtrise ou un Master 1 et souhaitant bifurquer vers le Master 2) doivent déposer un curriculum vitae, faisant état de leur parcours antérieur en faisant ressortir leurs acquis en sociologie. Ils pourront ainsi bénéficier d'équivalences.

## PERMANENCES D'ACCUEIL

Des permanences, du 5 au 23 septembre 05, permettront aux étudiants de venir discuter individuellement avec les enseignants pour construire leurs projets de recherche, et établir la correspondance entre les E.C. qu'ils ont acquis dans l'ancienne maquette, et ceux qu'ils doivent acquérir dans la nouvelle.

Il faut impérativement s'inscrire sur le tableau d'affichage près du secrétariat Master pour prendre rendez-vous avec un enseignant, et remplir un tableau de correspondance (disponible au secrétariat à la rentrée). Prévoir une tranche horaire de 15 minutes. Si vous souhaitez discuter de votre projet de recherche en M1 ou M2, prévoir une tranche horaire de 30 minutes.

## PRÉPARER ET PRÉSENTER SON PROJET DE RECHERCHE

Toute demande pour s'inscrire en Master 1 et 2 nécessite de présenter un projet de recherche de 5 à 10 pages (avec méthodologie et bibliographie) compatible avec le programme du Master et les orientations de travail des enseignants du département.

La recherche présentée par le candidat doit s'inscrire dans un des trois parcours du Master (voir page 21)

### **A - Conseils généraux**

Ce qui est demandé pour l'entrée dans le Master est un projet qui explicite ce que vous voulez faire : il suppose un terrain, des questions, des lectures déjà faites sur le sujet, la présentation de références théoriques identifiées et des méthodes envisagées.

Votre choix doit être aussi précis et réaliste que possible : il faut bien évaluer ce que vous pouvez faire, compte tenu de vos conditions de travail, des moyens dont vous disposez.

Le projet doit montrer que vous avez des idées sur un domaine et proposer un jeu de questions articulées, des axes ou des thèmes sur lesquels porteront vos investigations, et les méthodes que vous envisagez.

Autrement dit les questions et les pistes théoriques importent tout autant que le terrain lui-même.

### **B - Sujet et thèmes de recherche**

1/ Méfiez-vous des thèmes "bateau" mille fois évoqués, souvent parce qu'ils sont au coeur de l'actualité. Contrairement aux apparences, ils sont très délicats à traiter, très surchargés de sens et de discours. Pensez au contraire à ce qui est mal connu ou peu traité, aux situations relativement peu visibles : les relations de service dans une municipalité, le travail des gardiens d'immeuble, les relations entre des institutions telles que les HLM et une mairie, un centre de détention et la police municipale, le travail de la sécurité dans les grandes surfaces et la mise en alerte des services d'urgence, etc.

2/ Le point de départ peut être un objet concret : un lieu précis, une population singulière, une catégorie de pratiques bien identifiées, un milieu de travail, un espace public ou privé. Mais il peut être tout autant une question, un concept, une réflexion théorique. Il peut s'agir par exemple de la généalogie de la notion de "risque social", les différents sens de la notion de "contrat" dans une politique publique, les perceptions et les pratiques de "l'engagement" dans une profession, dans des relations de service, la formulation de la question sociale autour du travail salarié ou de la crise du logement, la notion de gestion de la santé, les différentes influences culturelles dans la construction d'une politique, les effets des contacts entre deux cultures, le sens des catégories statistiques en relation avec les catégories d'ayant droit, etc.

3/ Le mémoire demande un investissement personnel important ! Il est préférable pour cela de définir un sujet qui vous intéresse, très accessible. Choisir un cas précis est envisageable, mais à condition de pouvoir le traiter comme un cas particulier d'une catégorie générale. A nouveau, à titre d'exemple, l'accueil des hommes à la rue dans un service d'urgence peut être traité comme une manifestation de la contradiction entre soins médicaux et soutien moral. On peut aussi penser à l'extrême singularité des soins des détenus d'une maison d'arrêt comme expression d'un problème hospitalier plus général.

### **C - Accessibilité des informations**

1/ L'accessibilité des informations est un vrai problème auquel il faut réfléchir. Le projet doit présenter vos capacités d'accès aux personnes ainsi qu'aux archives, documents, fichiers, rapports, études ou notes de service.

2/ Il convient de trouver les travaux (ouvrages, articles, documents) les plus proches de votre projet. Pour cela, connaître l'état actuel de la question demande de votre part un travail préalable incontournable en bibliothèque. Vous pouvez faire une première recension en dépouillant rapidement les revues dans le domaine concerné sur les 5 ou 10 dernières années (notez les appendices et les tables des revues). Pour cela, il convient d'aller à la bibliothèque de l'IRESO (59-61, rue Pouchet, Paris 75017), de consulter le fichier central des thèses à Paris X-Nanterre et l'ensemble des revues spécialisées dans une bonne bibliothèque, le cas échéant votre bibliothèque municipale.

## INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

### FORMALITES D'INSCRIPTION OBLIGATOIRES

Vous êtes accepté en Master, il faut alors vous préoccuper de l'inscription.

Avant de faire une inscription administrative et obtenir votre carte d'étudiant, vous devez faire une inscription pédagogique.

#### 1) Inscription pédagogique auprès des enseignants :

Les étudiants doivent retirer une fiche d'inscription pédagogique au secrétariat. Ceux qui étaient déjà inscrits complètent leur ancienne fiche. Vous devrez indiquer au verso de cette fiche l'intitulé des E.C. choisis pour l'année universitaire en cours, et la faire signer par l'enseignant de chaque E.C.

Les inscriptions dans les cours de Master 1 et 2 se font auprès des enseignants lors des deux premières séances

#### 2) Inscription pédagogique auprès du secrétariat :

RENDRE IMPERATIVEMENT AVANT FIN OCTOBRE, cette fiche d'inscription pédagogique avec UNE PHOTO et faire tamponner la carte d'étudiant. Les étudiants qui changent d'adresse ou de numéro de téléphone en cours d'année sont priés de porter ces modifications sur leur fiche. Indiquez votre adresse électronique.

*N.B. : Les certificats de scolarité et attestations diverses ne sont délivrés qu'aux étudiants qui ont déposé leur fiche .*

#### 3) Inscription administrative pour obtenir la carte d'étudiant

Un formulaire interne à Paris 8 fourni par le secrétariat sera signé par le directeur de recherche et devra être présenté avant fin novembre au bureau des 3<sup>o</sup> cycles de l'université - Bât. G, 1er étage - salle 117 : les étudiants devront ensuite retirer leur carte au RDC de ce même bâtiment. (Ne pas tenir compte, pour ceux qui étaient déjà inscrits en maîtrise à Paris 8 de la date de réinscription indiquée sur la convocation envoyée par l'université).

#### 4) Inscription aux E.C. sur internet :

Les étudiants devront obligatoirement s'inscrire aux E.C., au début de chaque semestre et pendant une période limitée (les dates seront annoncées par voie d'affichage et sur le site de l'université).

Site de l'université : [www.univ-paris8.fr](http://www.univ-paris8.fr) (espace scolarité de l'étudiant).

Services : - Accueil - Modifier votre adresse - Consultation des résultats  
- Réinscription administrative dans le même diplôme  
- Consultation des droits d'inscription - Télépaiement  
- Inscription dans les éléments constitutifs (E.C.)

Les délais d'inscriptions aux E.C. seront aussi affichés sur les panneaux d'information. (Chaque E.C. est repérée par un code informatique, ce code est différent chaque semestre).

LES ETUDIANTS QUI NE RESPECTERAIENT PAS CETTE PROCEDURE NE POURRONT FIGURER SUR LES LISTINGS DE RESULTATS POUR LA NOTATION.

N.B. : Les étudiants dont les cours se tiennent à l'IRESO doivent être particulièrement vigilants pour ne pas oublier cette formalité.

## INFORMATIONS CONCERNANT LA RENTRÉE

Début des cours : 10 octobre

- **réunion d'accueil des Master 1** : 5 octobre 2005 à 16 heures à l'université de Paris 8-Saint Denis bâtiment B, 3<sup>o</sup> étage, salle B 336. Objectifs de la réunion : répondre aux questions des étudiants et prise de contact avec les enseignants.

- **réunion d'accueil des Master 2 : 13 octobre 13h à 17 heures à l'IRESO, 59 rue Pouchet, Paris 17<sup>ème</sup>**. Les candidats admis prendront contact avec leur directeur de recherche durant cette séance d'accueil qui se déroule sur le créneau horaire qui sera celui des séminaires de labo qui ne débiteront que la semaine suivante (N.B. la salle sera indiquée sur le tableau blanc dans le hall).

Cette séance est prévue en deux temps :

- 13h - 15h : présentation de la formation et des enseignants
- 15h - 17h : visite du local réservé aux étudiants au 3<sup>e</sup> étage comprenant ordinateur et imprimante et
- contact avec le fonctionnement de la bibliothèque de l'IRESO
- Les candidats admis prendront contact avec leur directeur de recherche à la séance d'accueil.

## CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Vu l'article L 613-1 du Code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et au Master 1, et notamment son article 18,
- Vu la proposition du C.E.V.U. du 23 octobre 2002,
- Vu la décision du Conseil d'Administration du 25 octobre 2002.

Les modalités d'appréciation des aptitudes et des connaissances en Licence et en Master- hors diplôme professionnels- pour l'année 2005/2006 sont fixés comme suit :

### Article 1 :

**a)** L'obtention du Master implique notamment des contrôles écrits et des contrôles oraux. Dans chaque élément constitutif (EC), les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés

**b)** l'unité d'enseignement est composée d'éléments constitutifs (E.C.) ; pour chaque E.C., l'étudiant a droit à deux sessions de contrôle des connaissances par an, et à deux seulement. Pour les E.C. de second semestre et les E.C. annuelles, ces sessions ont lieu en juin et en septembre. Pour les E.C. du premier semestre, la première session a lieu en février, la deuxième session est fixée par chaque formation, en juin ou en septembre. **Pour chaque E.C.**, l'étudiant ayant obtenu à la première session une note inférieure à 10 (ou ayant été porté absent : AB) peut se présenter à la deuxième session. Dans ce cas, la meilleure des deux notes est prise en compte.

## Article 2 :

**Notation** : chaque E.C. donne lieu à un résultat fondé sur une échelle de 0 à 20, sans décimale.

## Article 3 :

Acquisition des E.C. et règles de compensation :

a) Les **E.C. sont définitivement acquises et capitalisables**, dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne ;

b) Au sein de chaque E.C, la compensation entre les notes obtenues aux différents E.C., **eux-mêmes capitalisables**, s'effectue **sans note éliminatoire** ;

c) En master, **Validation et contrôle des connaissances**

Règles de la compensation:

1 EC dont la note est supérieure à 7 est compensable à l'intérieur de l'UE (sauf décision du jury de diplôme) (CS du 24/03/05)

1 UE n'est pas compensable à l'intérieur du diplôme sauf sur décision du jury (CS du 24/03/05)

Deux sessions de contrôle des connaissances sont obligatoirement proposées. L'intervalle entre les deux sessions est au moins de deux mois : en juin pour les EC du 1er semestre, en septembre pour les EC du 2° semestre.

## Article 4 : Tableau des ECTS selon les parcours

	Coeff. ECTS	Intitulé des enseignements	Nombre EC	CM		TD		TP		Durée totale
				D*	E*	D	E	D	E	
<i>En italique ce qui est commun aux 3 parcours.</i>										
<b>1<sup>er</sup> semestre</b>										
<b>M 1 - Parcours politiques sociales, droits et citoyenneté</b>										
	7	Problèmes sociaux et action publique : méthodes	1							
	7	L'Etat social	1							
	7	Discriminations, identité et citoyenneté	1							
	7	<i>UE optionnelle</i>	1							
<b>M 1 - Parcours travail</b>										
	7	Sociologie du travail	1							
	7	Méthodes d'analyse du travail et de l'organisation	1							
	7	Discipline mineure de gestion								
	7	<i>UE optionnelle</i>	1							



<b>M 1 - Parcours modes de vie et transferts culturels</b>									
	7	Séminaire méthodes	1						
	7	Sociologie des faits religieux	1						
	7	Migrations et recompositions Identitaires							
	7	UE optionnelle	1						
<b>2e semestre</b>									
<b>M 1 - Parcours politiques sociales, droits et citoyenneté</b>									
	6	Séminaires des laboratoires de recherche	1						
	20	Mémoire							
	6	Langue vivante	1						
<b>M 1 - Parcours travail</b>									
	6	Séminaires des laboratoires de recherche	1						
	20	Mémoire							
	6	Langue vivante	1						
<b>M 1 - Parcours modes de vie et transferts culturels</b>									
	6	Séminaires des laboratoires de recherche	1						
	6	Langue vivante	1						
	20	Mémoire							

Semestre / UE modules	Coeff. ECTS	Intitulé des enseignements	Nombre EC	CM		TD		TP		Durée totale
				E total	E fi li èr e	D	E	D	E	
<b>3<sup>e</sup> semestre</b>										
<b>M 2 - Parcours politiques sociales, droits et citoyenneté</b>										
	7	<i>Séminaire épistémologie</i>	1							
	7	Séminaire Vulnérabilités,	1							
	7	Justice sociale et discriminations								
<b>M 2 - Parcours travail</b>										
	7	<i>Séminaire épistémologie</i>	1							
	7	Organisation et coopération	1							
	7	groupes professionnels	1							
<b>M 2 - Parcours modes de vie et transferts culturels</b>										
	7	<i>Séminaire épistémologie</i>	1							
	7	Sociologie de l'éducation et de la circulation des savoirs	1							
	7	Culture éducation	1							
<b>4<sup>e</sup> semestre</b>										
<b>2e semestre</b>										
<b>M 2 - Parcours politiques sociales, droits et citoyenneté</b>										
	4	<i>Séminaire de construction de mémoire</i>	1							
	5	<i>deux Séminaires de laboratoire</i>	1							
	30	Mémoire								
<b>M 2 - Parcours travail</b>										
	4	<i>Séminaire de construction de mémoire</i>	1							
	5	<i>deux Séminaires de laboratoire</i>	1							
	30	Mémoire								
<b>M 2 - Parcours modes de vie et transferts culturels</b>										
	4	<i>Séminaire de construction de mémoire</i>	1							
	5	<i>deux Séminaires de laboratoire</i>	1							

	30	Mémoire								
--	----	---------	--	--	--	--	--	--	--	--

### **Article 5 :**

a) Il est créé un jury par diplôme. Ce jury siège à la fin de chaque période d'enseignement et à huis clos. Il effectue la synthèse des résultats obtenus par l'étudiant régulièrement inscrit, en tenant compte de dispositions ci-dessus ;

b) Le jury prononce après délibération l'acquisition des U.E. La délivrance du diplôme se fait également après délibération du jury, sur la base de la moyenne générale entre les U.E., obtenue pour chaque année du cursus et sous réserve du respect des dispositions réglementaires. Cette délibération est souveraine et sans appel. Elle est attestée par un procès-verbal de délibération ;

c) Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, à la communication de leurs copies et à un entretien dans un délai raisonnable.

### **Article 6 :**

Concerne la licence.

### **Article 7 :**

Les présentes dispositions sont portées ce jour à la connaissance des étudiants et des enseignants par voie d'affichage sur les panneaux situés au sein, ou à proximité des secrétariats d'UFR, de Formation et de Département et au Service de la scolarité.

Depuis juin 1999, une mention est attribuée aux diplômes de la licence et du Master en fonction de la moyenne des notes et selon l'échelle suivante :

- **12** : mention **Assez bien**
- **14** : mention **Bien**
- **16** : mention **Très bien**

**Ces mentions seront attribuées par le jury des diplômes.**

### **Modalité de calcul :**

**Pour le Master :** la moyenne effectuée par le jury tiendra compte de l'ensemble des notes pondérées par le nombre des ECTS que chaque matière représente

# OBJECTIFS DU MASTER DE SOCIOLOGIE

Le Master de Sociologie se propose de former les étudiants à la compréhension des enjeux relatifs aux principaux processus de discrimination qui marquent aujourd'hui les rapports sociaux :

- au regard du sexe, des origines ethniques, de la nationalité, de l'âge, des marquages sociaux, corporels (handicap et maladie) et territoriaux, de l'orientation sexuelle ou des croyances religieuses.
- elles opèrent aussi bien dans la sphère du travail, dans la sphère publique ou dans la sphère privée.
- elles ont des incidences sur les droits « fondamentaux » (travail, logement, santé, sécurité, éducation, formation, culture...) et les processus de socialisation.

Il s'agira d'approcher les principaux modes opératoires de ces processus : sélection, violences, stigmatisation, vulnérabilisation, traitement différentiel des droits et des situations, et de décrypter leur traduction sur le plan des justifications, des dispositions sociales, administratives, juridiques et judiciaires. L'approche des mobilisations et débats publics relatifs à ces processus sera également au cœur de cette formation : débats de qualification des problématiques et construction de « causes », mouvements sociaux, modalités d'interpellation des pouvoirs publics et de négociation sur les termes des dispositions protectrices pour les citoyens.

Cette formation devrait contribuer à développer les connaissances sur ces processus et éclairer les enjeux et stratégies présidant aux actions qui cherchent à les réduire.

Elle permettra également de promouvoir une vision transversale à l'intérieur du plan disciplinaire puisque s'y croiseront les travaux de sociologie urbaine, de sociologie du travail, des mouvements sociaux, des politiques publiques, du genre, de l'éducation, de la culture, de la santé et de l'action sociale.

La professionnalisation (Master professionnel) sera articulée avec cette orientation de recherche : elle permettra de qualifier des sociologues aptes à intervenir dans la sphère du travail et de l'évaluation des politiques publiques à partir de l'intégration de ces paramètres.

## **Les débouchés :**

Nous proposons de donner aux étudiants les moyens de devenir des sociologues praticiens dans plusieurs domaines pour lesquels la demande de recherche est manifeste.

En apprenant à mobiliser les outils du travail de terrain et les modalités d'une problématique en sociologie, les étudiants devront être capables de construire des projets de recherche pour les trois grands domaines proposés.

Le maintien du diplôme de maîtrise peut permettre l'accès à la préparation de l'agrégation.

Le M2 recherche prépare à l'inscription en thèse, à la possibilité de travailler dans une structure publique ou privée comme chargé d'études.

## **Insertion professionnelle :**

- enseignement
- recherche
- activité de conseil

- intervention dans des institutions publiques, des collectivités territoriales et dans des entreprises.

# ORGANISATION ET CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

Le Master de Sociologie propose une spécialité professionnelle ou de recherche. L'étudiant choisi parmi trois parcours possibles qu'il gardera en M1 et en M2 :

- **Parcours Politiques Sociales, Droits et Citoyenneté** : M1 puis M2 spécialité recherche
- **Parcours Travail** : M1 puis M2 spécialité recherche ou professionnelle
- **Parcours Modes de Vie et Transferts Culturels** : M1 puis M2 spécialité recherche.

Les trois parcours comportent des E.C. communes obligatoires, des E.C. spécifiques et des E.C. au choix. Certains parcours comportent une spécialité professionnelle et recherche.

## *Le parcours « politiques sociales, droits et citoyenneté »*

Ce parcours est ouvert aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers la recherche.

Cette filière permet une approche :

- des processus de discrimination (classes sociales, genre, race, religion, âge, etc.) dans divers domaines de la vie sociale comme le travail, la santé, la culture, l'éducation...
- des actions de régulation et de contestation (ex : mouvements sociaux, politiques publiques, actions associatives et communautaires).
- des processus de longue durée et de la question du changement, à travers les formes d'interaction des acteurs publics et privés

Les faits sociaux relevant de ce thème pourront être étudiés dans des cadres divers : la ville, l'école, le travail, la famille, et à plusieurs échelles géographiques, politiques ou institutionnelles différentes. Les recherches présentées pourront se situer du côté des individus (mises en œuvre de stratégies, choix et contraintes) ou des logiques institutionnelles et politiques. Les politiques sont abordées dans le sens le plus large, c'est-à-dire y compris à travers les interactions résultant de l'émergence de nouveaux acteurs et des changements perceptibles dans les normes (partenariats public-privé, changement des échelles et des territoires de décision, transformation du rôle de l'Etat, changement dans les doctrines et les catégories d'ayant-droit, etc.)

### *Le parcours « travail »*

Le parcours « travail » permet de préparer les étudiants à une spécialité professionnelle ou recherche. Le niveau M1 est commun à la spécialité professionnelle et à la spécialité recherche. Il permet d'acquérir des bases en sociologie du travail et pour l'analyse de l'activité de travail dans un contexte d'organisation donné. L'entreprise sera perçue à travers une « mineure » en gestion.

Les enseignements s'attacheront à mettre en évidence les différents éléments nécessaires à l'analyse du monde du travail (la division du travail, les techniques, la place dans une organisation, les références à un métier ou à un statut, la recherche d'éléments distinctifs).

L'enseignement M2 permet d'orienter des recherches dans trois types de problématiques :

- sur les évolutions de métier : disparition, éclatement, processus de constitution en profession ;
- autour des actions de travail et des positions occupées dans les organisations, des tensions entre objectifs et expression des savoirs et compétences au sein d'une même organisation (entreprise, projet, réseau)
- sur les rapports sociaux de sexe au sein du travail.

### *Le parcours « mode de vie et transferts culturels »*

Le parcours « modes de vie et transferts culturels » se propose d'aborder plusieurs thèmes de réflexions, formulées comme autant de questionnements :

- phénomènes d'acculturation et d'interactions culturelles à l'œuvre dans les systèmes migratoires, au croisement des approches anthropologiques, démographiques et sociologiques. Une grande partie des logiques de discrimination s'articule, en effet, à des considérations « culturelles » (racisme, ségrégation, exclusion ou amenuisement des droits, incidence des faits religieux). Les stratégies élaborées pour contrer ces logiques (métissage, résistances...) seront également étudiées ;
- les questions ayant trait aux apprentissages, à l'éducation et aux processus de socialisation. L'attention porte sur la différenciation des positions en regard de la circulation des savoirs et de la construction des compétences ;
- l'approche des interactions entre pratiques culturelles et modes de vie (organisation du temps, pratiques artistiques, fréquentation des équipements collectifs).

L'objectif des enseignements est d'approcher les travaux classiques dans l'ordre des problématiques et des concepts majeurs de la sociologie et de l'anthropologie.

L'axe principal de réflexion portera sur les notions de culture, de socialisation, de transmission, de recomposition identitaire, notamment en lien avec les processus de migration, de déclassement, de discrimination et de reconversion. L'enseignement sera nécessairement associé à la constitution d'un terrain, en réservant la possibilité d'une valorisation des acquis académiques, professionnels, culturels ou autres de l'intéressé dans le cadre d'une posture de recherche.

On s'intéressera également aux institutions majeures (école, famille, associations, réseaux, églises, centres culturels et sociaux, groupements culturels divers et à leurs agents) qui interviennent dans la régulation et la production des expériences et connaissances de leurs membres.

On analysera également l'effet des déplacements et des migrations, ainsi que des différentes formes de l'insertion spatiale et institutionnelle, sur les pratiques sociales, culturelles et religieuses.

# M1 SOCIOLOGIE

Des mises à niveau seront organisées à partir de la structure du M1 (E.C. de méthode dédié à ceux qui ont un déficit en méthodes, E.C. optionnelles pouvant être orientées vers la mise à niveau). M1 est commun à la spécialité recherche et à la spécialité professionnelle « Conseil en organisation et gestion des innovations sociales ».

**Le dossier d'admission (voir p. 11) est à remettre :**

Avant le 1er juillet pour la 1ère session : jury le 7 juillet 2005

Avant le 16 septembre pour la 2° session : jury du 23 septembre 2005.

## Tronc commun aux différents parcours :

### Obligatoires :

1 ) Séminaire commun de l'ensemble des laboratoires de recherche,  
Responsable : R. Bercot.

Ce séminaire a lieu à l'IRESO. Il permet aux étudiants de connaître les laboratoires et rencontrer des chercheurs des différents laboratoires ; ceux-ci présentent leurs recherches récentes, méthodes et résultats. Validation : contrôle sur table dans la dernière séance.

2) Langue vivante (au choix)

3) E.C. optionnelle au choix, selon le choix du parcours

4) E.C. optionnelle au choix

5) Mémoire de fin d'année encadré par un directeur de mémoire

### Choisir 3 E.C. selon le parcours choisis :

<i><b>POLITIQUES SOCIALES, DROIT ET CITOYENNETÉ</b></i>	<i><b>TRAVAIL</b></i>	<i><b>MODES DE VIE ET TRANSFERTS CULTURELS</b></i>
<i>L'Etat social, J.-F. Laé</i>	<i>Sociologie du travail, J.P. Briand</i>	<i>Migrations et recompositions Identitaires V. Petit</i>
<i>Méthodes : Problèmes sociaux et action publique : questions de méthode, C. Lafaye</i>	<i>Méthode d'analyse du travail et de l'organisation, J. Siracusa</i>	<i>Méthode, P. Parmentier</i>
<i>E.C. optionnel : autre séminaire méthode ou rattrapage des bases en sociologie</i>	<i>E.C. optionnel au choix : séminaire offert dans un autre parcours ou autre séminaire méthode ou rattrapage des bases en sociologie</i>	<i>E.C. optionnel au choix : Séminaire offert dans un autre parcours ou autre séminaire méthode ou rattrapage des bases en sociologie</i>
<i>Séminaire Discriminations, identité et citoyenneté, C. Davault, J. Trat</i>	<i>E.C. discipline mineure au choix : Gestion ou Histoire</i>	<i>Sociologie des faits religieux, B. Coulmont</i>

**Il est possible, quel que soit le parcours, de choisir ce séminaire parmi les E.C. optionnels :**

### **Méthode Analyser et Rédiger**

***T. Barthelemy, (2<sup>e</sup> semestre, lundi 15h-18h)***

Cet enseignement est conçu avant tout comme un atelier, visant à accompagner les phases d'analyse et de mise en forme des matériaux recueillis par les étudiants dans le cadre de leur recherche ainsi que la rédaction de leur mémoire. Son efficacité repose sur la présence et le travail réguliers des participants.

Il s'agit notamment d'apprendre à utiliser dans le cadre d'une démonstration des données d'enquêtes généralement très diverses : consignées au jour le jour dans le journal de terrain et dans des carnets de notes, enregistrées et transcrites (entretiens), observations « flottantes » notées après coup, recueil de tableaux statistiques et de données se prêtant à un traitement quantitatif, dépouillement d'archives et de sources imprimées, etc. On procédera à cette fin à des exercices hebdomadaires (indexation des entretiens et des notes, rédaction d'anecdotes, de descriptions et d'observations auxquelles il s'agira de donner un sens, on utilisera à cet égard un ensemble de textes théoriques susceptibles de permettre le passage du particulier au général). Ce séminaire vise avant tout à répondre aux questions que pose aux étudiants le passage du terrain à l'écriture : questions de forme (comment citer ses interlocuteurs, usages du « je »), qui sont elles-mêmes liées au contenu même du texte (comment construire une argumentation, articuler des hypothèses, ordonner la diversité des matériaux sans perdre le fil de la problématique).

*Indications bibliographiques :*

Mills C.W., *L'imagination sociologique*, Paris, La découverte, 1998

Beaud S. et Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 1998

Becker H. S., *Ecrire les sciences sociales*, Paris, Economica, 2004

### ***1) Parcours « Politique sociale, droits et citoyenneté » :***

#### **Problèmes sociaux et action publique : questions de méthode**

***C. Lafaye (1<sup>er</sup> semestre, jeudi 15h-18h)***

L'objectif de ce séminaire est d'accompagner les étudiants du parcours "Politiques sociales, droits et citoyennetés" dans la réalisation de leur recherche et de leur mémoire de Master. En prenant appui sur des exemples concrets de travaux de débutants comme de chercheurs confirmés, portant sur des problèmes sociaux émergents, des mouvements de contestation ou sur l'analyse de politiques publiques, on s'attachera à dégager les manières de construire sociologiquement ce type d'objet de recherche. Une première partie du séminaire sera consacrée à l'articulation entre questions de recherche, sources bibliographiques et recueil de données empiriques. Une seconde partie s'attachera davantage à l'analyse des matériaux recueillis, à la mobilisation de références théoriques dans la production des textes sociologiques et à la construction du mémoire.

*Indications bibliographiques :*

Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 1998.

Becker H., *Les ficelles du métier*, Guide Repères ?, la Découverte, 2002.

Mills C.W., *L'imagination sociologique*, Paris, La découverte, 1998.



## **L'Etat social et la protection des sujets, J.F. Laé (1<sup>er</sup> semestre, 15h-18h)**

Le cours se divise en quatre moments :

- 1- Tenter de caractériser le rôle de l'Etat social fin XIXe siècle, début du XXe siècle, en prenant compte de la vision que l'on a à cette époque de l'économie, de la fixation des salaires et du droit social naissant, chargé de dévier la responsabilité civile vers une responsabilité non individualisée.
- 2- Analyser d'une manière précise le passage d'un ordre de police -livret ouvrier, livret du logement- vers un ordre social collectif du type prud'hommes ou comité d'action sociale qui vont envahir l'administration et aiguillonner ses décisions.
- 3- Décrire comment l'idée de planification sociale prend sens à partir des techniques et des instruments mis en oeuvre dans le logement social, les équipements collectifs, la santé et en référence à un modèle de redistribution.
- 4- Décomposer les modalités de gestion de la protection sociale -du triple point économique, institutionnel et juridique- afin de faire émerger des figures de filiations qui travaillent en dessous du contrat social.

### *Indications bibliographiques*

Castel R. *La métamorphose de la question sociale*, Fayard, 1995.

Ewald F., *L'Etat-providence*, Grasset, 1986.

Laé J-F., *L'instance de la plainte*, Descartes et Cie, 1996.

## **Discriminations, identité et citoyenneté, J. Trat et C.Davault (1<sup>er</sup> semestre, jeudi 9h-12h)**

Nous proposons de mener avec les étudiants une réflexion sur l'articulation des principaux rapports sociaux qui structurent les sociétés contemporaines.

Nous exposerons une série de textes fondamentaux, complétés par la présentation d'enquêtes empiriques qui croisent et analysent les rapports de classes, de genre, de "race" ou "d'ethnie".

Nous nous intéresserons à la façon dont les acteurs sociaux pris dans cette multiplicité des rapports sociaux construisent des identités individuelles et collectives, élaborent des stratégies de présentation de soi et de désignation des autres, résistent ou non aux assignations identitaires des institutions qui les discriminent. Seront aussi interrogés les types d'engagements dans des actions collectives, les modes de fabrication des communautés imaginées. Enfin ce séminaire questionnera les rapports entre production de la connaissance et actions politiques à partir d'une analyse de la mise en place souvent médiatisée des observatoires (parité, racisme, pauvreté, inégalités sociales).

## **2) Parcours « Travail » :**

### **Sociologie du travail, J.P. Briand (1<sup>er</sup> semestre, vendredi 15h-18h)**

Ce séminaire étudie :

- Les débuts de l'étude du travail en Europe : Marx, Weber
- La sociologie industrielle aux Etats-Unis : Taylor, l'enquête Hawthorne
- Les métiers dans la tradition de Chicago : Hughes et ses élèves.

*Indications bibliographiques* : Quelques articles classiques de ce courant rendant compte d'enquêtes de terrain : observation, entretiens, et qui dégagent des catégories transposables à l'analyse concrète d'une variété de situations professionnelles (ouvriers et encadrement, métiers des services et professions libérales, agents des institutions).

**Méthode d'analyse du travail et des organisations,  
J. Siracusa (2<sup>e</sup> semestre, mercredi 15h-18h)**

On présentera un ensemble de catégories utiles pour l'analyse des situations de travail et on s'intéressera à leur application à des cas concrets que les étudiants sont susceptibles de rencontrer dans le cadre de leur mémoire.

On se reposera sur divers exemples de mise en oeuvre de ces catégories, en s'attachant à la méthode d'enquête et au raisonnement employés.

*Indications bibliographiques* : textes distribués en cours

**Organisation et Gestion, (choisir un séminaire en gestion ou en histoire, ou encore dans un autre parcours).**

**L. Cavallera (1<sup>er</sup> semestre, jeudi ou vendredi, 9h-12h)**

**Organisation et gestion** : ces deux notions sont des domaines-clés pour appréhender la vie et le fonctionnement des entreprises, des administrations et des institutions économiques et sociales. Ce cours aura donc pour objectif de fournir les principes et outils nécessaires à cette approche.

Il s'agit pour l'essentiel :

- des méthodes de division et d'organisation des activités et des tâches,
- de la définition de la structure et de la stratégie,
- de la mise en place de processus de décision et d'un système d'information et de communication,
- de la définition et de la mise en oeuvre d'outils de suivi des activités et de leurs résultats physiques et financiers.

**Pour les enseignements d'histoire, se renseigner à la rentrée de septembre auprès du secrétariat concerné.**

### **3) Parcours « Mode de vie et transferts culturels »**

#### **Séminaire Méthode,**

**P. Parmentier (1<sup>er</sup> semestre, mercredi 12h-15h)**

Définition du sujet. Recherche des textes sociologiques pertinents pour le sujet. Collecte initiale des données : comment commencer ? que recueillir ? comment conserver et classer ? Entretiens, observations directes, documentation contextuelle (statistiques, réglementations, etc.). Comment préparer l'utilisation du matériel.

Validation : un petit ensemble de données pertinentes pour le sujet de maîtrise accompagnées de leur exploitation et de leur commentaire personnels.

*Indications bibliographiques :*

H. Becker, *Les ficelles du métier*, Guide Repères, la Découverte, 2002.

#### **Sociologie des faits religieux,**

**(E.C. bi codée licence–M1, ne peut être validée en M1 si elle a déjà été validée en licence)**

**J.B. Coulmont (2<sup>e</sup> semestre, lundi 18h-21h)**

Ce cours est destiné aux étudiants en fin de licence et aux étudiants en M1. Nous prendrons appui sur des questions sociales actuelles ou sur des transformations récentes des usages de la religion pour exposer les thèmes principaux abordés par la sociologie des religions.

*Indications bibliographiques :*

Hervieu-Léger Danièle, *Le Pèlerin et le converti*, Paris, Flammarion

Richet Isabelle, *La religion aux Etats-Unis*, Paris, PUF, coll. « Que Sais-Je ? »

Hervieu-Léger, D. et W. Jean-Paul ?, *Sociologies et religions, Approches classiques*, Paris, PUF

Willaime Jean-Paul, *Sociologie des Religions*. Paris, PUF, coll. « Que Sais-Je ? »

Parmi les exercices demandés aux étudiants figurera un « travail de terrain » : observation d'une cérémonie religieuse, entretien avec un membre du clergé...

#### **Migrations internationales et recompositions identitaires,**

**V. Petit (2<sup>e</sup> semestre, mardi 15h-18h)**

Ce cours a pour objet de comprendre quelles sont les conséquences des migrations internationales à la fois sur les populations migrantes, et les populations non migrantes dans les sociétés d'origine et d'accueil dans un contexte de mondialisation. Si les migrants internationaux ne représentent que 3% de la population mondiale, l'impact de leur mobilité, et les formes de celle-ci, a un impact plus large en contribuant à l'évolution et à la redéfinition des identités sociales, politiques et culturelles dans un cadre de multiculturalisme. Les va-et-vient des migrants entre plusieurs espaces de références, plusieurs cultures contribuent en effet à modifier les attitudes et les comportements en matière de pratiques culturelles (langue, valeurs), de stratégies économiques, de modèles de nuptialité, de statut de la femme, à différents niveaux sociologiques : individus, familles, communautés, Etats.

*La bibliographie sera proposée au début du cours.*

Contrôle des connaissances : 1 note de lecture, 1 examen sur table.

## Emploi du temps Master 1

Tous les cours se déroulent à l'université Paris 8, sauf le séminaire obligatoire du mercredi matin qui a lieu à l'IRESKO .

Premier semestre : chaque parcours est indiqué avec ses initiales. Ce qui est commun est précédé de :

*C : commun obligatoire*

*CO : commun optionnel*

*T : Travail*

*MV : Modes de vie et transferts culturels*

*PS : Politiques sociales, droits et citoyenneté*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Horaires		Cours	Cours	Cours	Cours
9h-12h				T soit Département Gestion (EC au choix) orga. de l'entreprise	T soit Département Gestion (EC au choix) orga. de l'entreprise
12h-15h			MV Méthode  <i>Parmentier</i>	PS Discriminations, identité et citoyenneté <i>Trat-Davault</i>	
15h-18h		PS L'état social  <i>Laé</i>		PS Méthodes pb sociaux et action publique <i>Lafaye</i>	T Sociologie du travail <i>Briand</i> (bi codé licence)

Deuxième semestre :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI
Horaires	Cours	Cours	Cours
9h 30-12h30			C séminaire des labos recherche (à l'Iresko) <i>Bercot</i>
15h-18h	CO Méthodes écriture  <i>Bathélémy</i>	MV Migrations et recompositions identitaires  <i>Petit</i>	T Méthode d'analyse du travail et de l'organisation  <i>Siracusa</i>
18h-21h	MV <i>Coulmont</i> (Bi codé licence)		

- E.C d'anglais (C) (à voir avec le département d'anglais à la rentrée de septembre)
- N.B. Le mémoire suppose un gros travail personnel à programmer dans le temps non pris par les cours et des rencontres avec votre directeur de mémoire.
- E.C. pour le parcours Travail soit en gestion (soit jeudi ou vendredi matin) soit en histoire

# SPECIALITE RECHERCHE

## M2 "RECHERCHE"

### **Le M2 Recherche**

Rappel : Le M2 spécialité recherche est accessible aux trois parcours :

- Parcours Mode de vie et transferts culturels
- Parcours Politique sociale, droits et citoyenneté
- Parcours Travail

Modalités de contrôle : chaque séminaire doit être suivi avec assiduité et activement ; il donne lieu à une note affectée d'un coefficient. Chaque responsable d'E.C. spécifie les modalités de contrôle de son séminaire.

### **Tronc commun obligatoire à l'ensemble des parcours**

#### **Séminaire d'épistémologie,**

***M. Ménoret (1er semestre, vendredi 13h30-16h30)***

Cet enseignement portera sur l'analyse des concepts de structure et d'interaction qui fondent des visions du monde social déterminantes dans la production de savoirs sociologiques. À partir de l'analyse de pratiques de recherche concrètes, on tentera de comprendre comment le concept est construit, adopté, accommodé et utilisé dans les sciences sociales. Cette analyse sera fondée sur des textes de statuts divers (ouvrages, rapports de recherche, articles, thèses etc.) et sur la présentation, par des chercheurs, de travaux achevés ou en cours.

*Indications bibliographiques données en début de séminaire*

#### **Construction du mémoire,**

***C. Levy-Vroelant (2e semestre, mardi 17h-20h)***

Cet enseignement vise à aider les étudiants d'une part dans l'exploitation et l'analyse des données (statistiques, entretiens, observations, documents divers, notamment d'archive), d'autre part dans la rédaction (argumentation, style) et la présentation matérielle de leur mémoire. On travaillera à partir de documents fournis aux étudiants par l'enseignante.

Validation :

- présence obligatoire
- prestation orale préparée
- construction d'une bibliographie (écrit à rendre)

## **Séminaires de laboratoire**

L'étudiant choisit deux séminaires en fonction de son objet de recherche :

### **Rapports sociaux, genre et travail :**

**Laboratoire GTM (Genre, Travail et Mobilité, lieu : Iresco)**

**Responsable H. Hirata (1er semestre jeudi 15h15- 17h15)**

Ce séminaire portera sur l'élaboration des problématiques centrées sur les concepts de rapports sociaux de sexe / genre et de division sexuelle du travail (domestique et professionnel), et sur l'intérêt de ce type d'approche pour comprendre les transformations des sociétés contemporaines.

Les séances s'articuleront autour de 7 thèmes :

- Construction des problématiques et les articulations entre disciplines (3 séances)
- Travail est division sexuelle du travail (2 séances)
- Travail domestique, emploi de service et société salariale (2 séances)
- Techniques et processus d'innovation (1 séance)
- Rapports sociaux de sexe et mouvements sociaux (1 séance)
- Sexuation des pratiques sportives (1 séance)
- Public, privé, citoyenneté sexuée : approches disciplinaires (2 séances)

### **Politiques publiques : savoirs et pratiques,**

**Laboratoire GRASS (Groupe d'Analyse du Social et de la Sociabilité, lieu Iresco, )**

**Responsable A. Cadoret (2<sup>e</sup> semestre, mardi 10h30-12h30)**

Ce séminaire propose une réflexion sur les modes d'analyse des politiques publiques sociales à travers la présentation de recherches individuelles et collectives, nationales et internationales abouties et en cours de réalisation sur les trois thématiques suivantes :

**- Evolution du rôle et de l'action de l'Etat.**

Ce rôle a été présenté et analysé à travers les politiques de gestion des risques, de protection et de prise en charge de la vulnérabilité en s'appuyant sur l'étude du renouvellement des procédures de négociation.

**- Pratiques et catégories professionnelles : entre l'Etat et le citoyen.**

Les médiations de la société civile ont été abordées à propos du traitement de la consommation de drogues, de la question de la prévention de la délinquance ou de la place et de l'intervention des acteurs associatifs.

**- Politiques, normes et catégories : enjeux et mise en jeu.**

Quelles sont les normes et les catégories mises en œuvre par les politiques publiques, et les différents acteurs qui interviennent dans ce jeu public entre Etat et citoyen ?

**Productions intellectuelles et sociologie du politique :**  
**Laboratoire CSU (Cultures et Sociétés Urbaines, lieu : Iresco),**  
**Responsable Hervé Serry( [herve.serry@iresco.fr](mailto:herve.serry@iresco.fr) ), (1er semestre jeudi 13h-15h)**

Ce séminaire propose une approche socio-historique des périodes pour permettre la reconstitution des processus sociaux d'engendrement des politiques.

Cette approche insiste sur les moments d'élaboration des catégories et des savoirs sur lesquels vont s'appuyer des politiques publiques ou des propositions d'action concernant la cité.

**Elaboration des catégories et des savoirs :** l'accent est porté sur le moment cognitif de l'action, l'objet d'étude est alors celui de la genèse d'une production savante, d'une pensée réformatrice ou experte.

**Processus de décision et de négociation :** c'est le processus d'élaboration de la décision politique ou de proposition concernant la réforme de la cité qui est interrogé. Cela implique alors de travailler sur les dynamiques d'imposition ou de négociation de nouvelles règles, que ce processus ait abouti ou subi un « échec ».

**Les acteurs et les enjeux :** l'étude porte sur les acteurs producteurs de catégorisations sociales, de savoirs, ou au cœur de l'action réformatrice ou publique. D'un côté on s'intéresse plutôt à une sociologie des intellectuels, de l'autre, à une sociologie des acteurs impliqués dans les processus de changements politiques et sociaux. Dans les deux cas, il s'agit de reconstituer la scène des compétitions, alliances et conflits, les réseaux qui sous-tendent la formation de micro-milieus, ainsi que les trajectoires individuelles ou collectives.

Cette approche concernera des objets d'investigation variés tels que la ville et l'habitation, la genèse de la protection sociale et de l'action envers les femmes, la gestion des corps, le monde du travail, l'univers scolaire, les politiques du genre.

**M2 « recherche »**

**Savoirs et politique. Sociologie de la culture :**  
**Laboratoire C.S.U. (Cultures et Sociétés Urbaines, lieu : IRESCO),**  
**Responsable Hervé Serry (1er semestre, jeudi 13h-15h)**

Ce séminaire propose de considérer les processus de production et de circulation des biens culturels. Ces biens, essentiels dans la construction des identités, sont-ils des marchandises comme les autres ? Depuis deux ou trois décennies, la production des biens culturels est soumise à des transformations qui concernent autant les conditions économiques de la création (concentration des entreprises, professionnalisation des acteurs), que les évolutions technologiques (informatisation, réseau...), et le rôle politique et social que ces biens peuvent jouer comme facteur d'identité ou d'acculturation (mondialisation, culture dominée/culture dominante, politique publique de la culture...). Il s'agira, à partir de cas concrets, relevant aussi bien des produits culturels « traditionnels » (le livre par exemple), de secteurs connaissant des mutations (comme les industries musicales), des nouvelles formes de diffusion de la culture (médias numériques), d'aborder les enjeux sociaux des transformations des secteurs de la production culturelle dont le rôle est central dans la construction et la diffusion des identités nationales ou individuelles et dans la circulation des idées et des valeurs.

Le séminaire se découpera selon quatre axes principaux :

- Cultures et construction des identités nationales
- Politique publique de la culture (promotion de la culture populaire, exception culturelle, professionnalisation des métiers artistiques)
- Mutations des modes de production (formes « artisanales » et rationalisation de la production)
- « Mondialisation », marchés, concurrences économiques et identités (par exemple, la francophonie comme marché)

## **Séminaire du CESAMES (Centre de Recherche Psychotropes, Santé Mentale, Société, lieu : Paris V)**

***Responsable M. Joubert (le jeudi sur l'année)***

Le laboratoire d'accueil

CESAMES (Centre de Recherche Psychotropes, Santé mentale, Société)  
UMR 8136 CNRS-Université René Descartes Paris V,  
45 rue des Saints-Pères, 75006, Paris, Bâtiment Jacob, 3<sup>e</sup> étage  
Tel : 00 33 1 42 86 38 79 (secrétariat-gestion)  
Fax : 00 33 1 42 86 38 76  
Directeur : Alain Ehrenberg

- ***Le mental, le vivant, le social : la notion de santé mentale,***

**Alain Ehrenberg, CNRS**

L'intrication des questions psychologiques et des questions sociales, qui est devenue un trait caractéristique de nos modes de vie, s'est élaborée à travers une étiquette : la santé mentale. Avec cette notion, les troubles de la subjectivité sont devenus une préoccupation sociale majeure. Le séminaire du CESAMES, centre de recherche associant le CNRS, l'INSERM et l'Université René Descartes Paris5, a pour hypothèse que la santé mentale n'est pas seulement un nouveau problème social ou de santé publique, elle est aussi *une grille de lecture transversale des nouveaux dilemmes des sociétés démocratiques*. Transversale, parce que cette grille sert de référence dans des domaines aussi différents que le monde de l'entreprise ou celui de la délinquance. Elle renouvelle également les conceptions traditionnelles des maladies mentales. La santé mentale est alors un terrain empirique à partir duquel on peut travailler de nombreuses questions de sciences sociales et d'épistémologie.

Le séminaire 2005-2006 est consacré à deux thèmes :

*La subjectivité comme objet sociologique et anthropologique :*

**Alain Ehrenberg (CNRS) et Anne M. Lovell (INSERM, UMR379)**

La spécificité des pathologies mentales est de mettre en relief un aspect moral et social qui est beaucoup moins présent dans les autres espèces pathologiques. Ces pathologies touchent en effet le sujet dans son « intériorité », c'est-à-dire dans ce que les sociétés occidentales pensent être l'essence même de l'humain. De là des conflits, dont la tonalité est souvent métaphysique, sur les conceptions du sujet humain impliquées dans les différentes approches thérapeutiques. Parallèlement, les notions de soi, de subjectivité et d'intersubjectivité font l'objet d'un intérêt croissant en sociologie et en anthropologie (notamment à partir des travaux de Giddens ou de



Foucault). Il en va de même pour les émotions et les sentiments moraux non seulement en sciences sociales, mais également en neurobiologie via les neurosciences cognitives dont une tendance prétend rendre compte du « social ».

En nous appuyant sur l'anthropologie comparative (notamment celle de Marcel Mauss et de Louis Dumont), l'anthropologie psychiatrique (Georges Devereux, Edmond et Marie-Cécile Ortigues et l'Ecole de Dakar) et l'anthropologie sociale britannique (Radcliffe-Brown, Evans-Pritchard, Meyer Fortes, etc.), nous proposerons une critique de ces approches, qu'elle soient sociologiques ou biologiques. Cela implique une double interrogation, d'une part, sur les catégories de sujet, d'individu et de personne et, d'autre part, sur les conceptions de l'action, de la responsabilité et de la justice et de ce que la langue anglaise condense par l'expression de *moral agency*.

***Santé mentale et déviance*** : Michel Kokoreff (Paris5) et Philippe LeMoigne (INSERM)

Une partie substantielle de la sociologie de la déviance s'est appliquée à l'étude de la condition du malade mental. Les théories de la désignation, du stigmaté ou du contrôle social ont ainsi cherché à observer dans la médicalisation des sociétés contemporaines le foyer de nouvelles normes et, le plus souvent, d'un nouveau mode de domination. Le séminaire revient sur ces thèses et examine leur propos à la lumière du changement social.

Afin de croiser ces deux domaines de la déviance et de la pathologie mentale, trois interrogations devraient servir ici de fil rouge : d'abord, qu'advient-il de la sociologie de la déviance lorsque le traitement de la question mentale ne convoque plus les thèmes de l'aberration ou de l'anormalité, mais tend à désigner un impératif moral ou une preuve d'intégration ? Ensuite, qu'en est-il des rapports entre normes et déviances dès lors que l'on assiste à une redéfinition des conduites déviantes en termes de santé mentale ? Enfin, dans ce contexte, comment les relations entre le permis et le défendu comme entre le normal et le pathologiques se redéfinissent-elles ?

Les approches présentées au séminaire allient la sociologie et l'anthropologie, mais aussi l'histoire et l'épistémologie.

Le séminaire se déroulera trois jeudi sur quatre (la date de la première séance n'est pas encore connue) : deux sont consacrés aux deux thèmes, le troisième (animé par Françoise Champion, CNRS) aux recherches en cours au sein du CESAMES.

### ***Séminaires organisés par « Pratiques de la sociologie ». Lieu : IRESCO***

**Séminaires des laboratoires** : les étudiants inscrits dans le cycle « Pratiques de la sociologie » peuvent suivre les séminaires et journées d'étude proposés par les unités de recherche du site. Ils en trouveront le programme sur le site :

[http://www.iresco.fr/institut/prog\\_formation/programme\\_f.htm](http://www.iresco.fr/institut/prog_formation/programme_f.htm)

Assuré par des chercheurs du CNRS et des enseignants de l'Université Paris 8, le cycle de formation « Pratiques de la Sociologie » s'adresse à ceux qu'intéresse une meilleure connaissance des métiers de la sociologie : enseignement, recherche mais aussi nouveaux métiers ouverts aux sciences sociales par des évolutions récentes.

Il concerne prioritairement des étudiants de niveau 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle (Masters 2, Doctorants, Post-doctorants, formation permanente) mais aussi des professionnels.

Il peut être suivi à titre d'auditeur libre ou intégré dans une formation assurée par un établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Sa conception cyclique et modulaire (sous forme d'ateliers) permet un ajustement aux intérêts et aux possibilités de chacun.

La formation associe des chercheurs, des enseignants et des professionnels de ces nouveaux métiers pour une présentation conjointe de leurs pratiques et de leurs analyses. L'accent est mis notamment sur la diversité des pratiques de recherche et des usages de la recherche dans ces différents contextes (conditions de possibilité, modalités de mise en œuvre, d'élaboration et de suivi, exploitation et analyse, diffusion et valorisation ...).

A ce titre, les démarches sociologiques y sont directement confrontées à la pluralité des approches disciplinaires et institutionnelles.

Il y a là un enjeu majeur, pour la discipline sociologique : développer une formation permanente aux pratiques, valeurs et conceptions de la discipline. En effet, ce sont les nouveaux professionnels de la sociologie qui par leurs activités influencent directement les usagers des sciences sociales, et par là interviennent sur son image et sa réputation et donc aussi sur le développement d'une demande de sociologie fondamentale et opératoire.

## **CALENDRIER PREVISIONNEL**

### **SEANCE INTRODUCTIVE**

#### **« La Sociologie et ses Métiers »**

(Salle de Conférence)

Présentation de l'offre de formation aux pratiques de la sociologie.

Accueil personnalisé par atelier

### **1 / ATELIERS**

#### **A. LES SCIENCES SOCIALES ET L'EXPERTISE DANS LES ORGANISATIONS**

Odile Piriou (LISE/CNAM) & Pierre Lenel (LISE/CNAM)

le lundi de 17h30 à 19h30 – 10 x 2 heures

#### **B. LE SOCIOLOGUE : PRATIQUES DE RECHERCHE ET ENGAGEMENTS**

Maud Simonet (GRASS) & Delphine Naudier (CSU)

le mardi de 17h00 à 19h00 – 8 x 2 heures

#### **C. LES APPROCHES SOCIOLOGIQUES DE LA VILLE**

Susanna Magri (CSU)

le vendredi de 17h00 à 19h00 – 8 x 2 heures

#### **D. LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE : THÉORIES, MÉTHODES, TERRAINS**

Anne-Marie Devreux (CSU) & Danièle Kergoat (GTM)

le mercredi de 17h00 à 19h00 – 9 x 2 heures

#### **E. PRATIQUES DE LA RECHERCHE**

Le jeudi de 17 à 19h30

##### **1. APPROCHES QUALITATIVES**

Claude Poliak (CSE) & Hervé Serry (CSU)

8 x 2 heures 30

## 2. APPROCHES QUANTITATIVES

Jean-Claude Combessie (CSE-GRASS), Annick Kieffer (LASMAS),  
Maryse Marpsat (CSU-INSEE)

9 x 2 heures 30

### 2 / SEMINAIRES THEMATIQUES

#### A. GENRE ET POLITIQUE

Catherine Achin (CSU, Département de Science Politique Paris 8)

#### B. POLITIQUES PUBLIQUES

Violaine Roussel (CSU, LASP, Département de Science Politique Paris 8)

#### C. GENERATIONS, AGES DE LA VIE ET POLITIQUES DES AGES

Gérard Mauger (CSE)

#### D. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, DÉLIBÉRATIONS ET MOUVEMENTS SOCIAUX

Yves Sintomer (CSU) & Marie-Hélène Bacqué (UMR LOUEST)

### 3 / LA SOCIOLOGIE EN QUESTIONS

#### A. DÉBATS EN SOCIOLOGIE / SOCIOLOGIE DES DÉBATS

Louis Pinto (CSE)

2ème et 4ème lundi du mois de 14h00 à 16h00 à la MSH (54, bd Raspail – Paris 6è)

#### B. LIRE LES SCIENCES SOCIALES

Gérard Mauger (CSE) & Louis Pinto (CSE)

le vendredi de 10h00 à 13h00

### 4. SEANCE DE CLOTURE

#### SEANCE INTRODUCTIVE «LA SOCIOLOGIE ET SES METIERS»

Si, en tant que discipline des sciences sociales, la sociologie est une, les demandes qui lui sont adressées, les usages qui en sont faits et les métiers qui lui correspondent se sont multipliés au fil du temps : ces usages, ces demandes ont, à leur tour, de multiples incidences sur les diverses facettes de la discipline.

### 1 / ATELIERS

#### A. LES SCIENCES SOCIALES ET L'EXPERTISE DANS LES ORGANISATIONS

Animation : Odile Piriou (LISE/CNAM) & Pierre Lenel (LISE/CNAM)

Cet atelier approfondit la question de la place des experts dans les organisations. Les réflexions et les récits d'expérience qui le nourrissent se placent dans une perspective comparative et pluridisciplinaire. En passant par les sciences de la gestion, les sciences de la vie et de la physique, la psychanalyse, l'économie, l'anthropologie, la sociologie... seront explorées les diverses formes d'apport de l'expertise à l'entreprise, l'association, l'administration, en termes de conceptualisation, de modalités d'intervention et de relations avec l'action et le pouvoir au sein de ces institutions. En filigrane, c'est aussi la question des rapports que la sociologie entretient avec ces disciplines qui sera examinée. Les questions et les enjeux propres aux expertises en sciences humaines et sociales seront abordés par différents intervenants, à partir de la posture praticienne référée et, autant que faire se peut, de la posture disciplinaire de leur champ.

Contact : Odile Piriou – [piriou@iresco.fr](mailto:piriou@iresco.fr)

## **B. LE SOCIOLOGUE : PRATIQUES DE RECHERCHE ET ENGAGEMENTS**

### ***Animation : Maud Simonet (GRASS) & Delphine Naudier (CSU)***

Cet atelier aura pour objet les modalités d'investissement dans la pratique de sociologue : sociologue « engagé », « militant », « conseiller », « neutre »... Seront interrogées les manières dont se négocie, dans la pratique de la recherche, le rapport à l'objet selon les terrains d'études abordés, le statut des chercheurs dans les institutions d'enseignement et de recherche et leur parcours biographique. L'ouvrage de Max Weber, *Le Savant et le politique*, constituera le fil conducteur de cet atelier. La première et la dernière séances seront consacrées à une réflexion autour de ce texte. Il sera, en outre, demandé à chacun des intervenants de se positionner par rapport à ce classique de la formation de tous les apprentis sociologues.

Contact : Maud Simonet – [simonet@iresco.fr](mailto:simonet@iresco.fr)  
Delphine Naudier – [naudier@iresco.fr](mailto:naudier@iresco.fr)

## **C. LES APPROCHES SOCIOLOGIQUES DE LA VILLE**

### ***Animation : Susanna Magri (CSU)***

Les approches sociologiques de la ville seront confrontées aux approches historiennes et anthropologiques. Les manières d'aborder la ville seront examinées à travers des recherches empiriques portant sur des objets précis : politiques publiques, divisions de la ville, habitation, quartier... Seront prises en considération des recherches variant dans le temps et selon le pays, une attention particulière étant portée au contexte de leur production.

Contact : Susanna Magri – [magrisusanna@iresco.fr](mailto:magrisusanna@iresco.fr)

## **D. LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE : THÉORIES, MÉTHODES, TERRAINS**

### ***Animation : Anne-Marie Devreux (CSU) & Danièle Kergoat (GTM)***

Prenant le contre-pied des points de vue sociologiques essentialistes sur la place des hommes et des femmes dans la société, la théorie des rapports sociaux de sexe s'est peu à peu imposée comme une lecture transversale des faits sociaux particulièrement heuristique. Elle irrigue aujourd'hui, sous différentes terminologies, les divers niveaux de la pensée du monde social, et jusqu'aux sphères de la décision politique, nationale ou européenne. Cet atelier aborde les concepts et catégories d'analyse de cette théorie, ses méthodes et explore ses terrains, traditionnels ou nouveaux. Ce sera l'occasion pour celles et ceux qui participent au Cycle « Pratiques de la sociologie » de se familiariser avec une sociologie des rapports sociaux et de la complexité du monde social.

Contact : Anne-Marie Devreux – [devreux@iresco.fr](mailto:devreux@iresco.fr)

## **D. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, DÉLIBÉRATION ET MOUVEMENTS SOCIAUX**

### ***Animation : Yves Sintomer (CSU) & Marie-Hélène Bacqué (UMR LOUEST)***

Ce séminaire interdisciplinaire vise à engager une réflexion scientifique large sur l'émergence des pratiques et enjeux participatifs dans les politiques publiques. Quatre séries de questions seront traitées : l'ampleur, l'homogénéité et la diversité du phénomène à partir d'une dimension comparative ; la dimension « technique » de la démocratie participative à partir de l'analyse concrète de plusieurs dispositifs ; la nature des dynamiques engagées (lien de la démocratie participative locale avec le mouvement de modernisation administrative, avec des mouvements sociaux urbains, complémentarité ou contradiction de ces deux articulations) ; étude des modalités de réaction des sciences sociales à ces développements, selon les différents champs thématiques et courants de ces sciences.

**Contact : Amélie Flamand : [amelie.flamand@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:amelie.flamand@paris-valdeseine.archi.fr)**

#### **E. PRATIQUES DE LA RECHERCHE**

Loin des préceptes des manuels de méthodologie, les différents problèmes posés par la pratique de l'enquête sont exposés par des chercheurs à partir de leur expérience et de leurs travaux. Ces problèmes sont, pour partie, communs aux approches qualitatives et quantitatives (choix d'objet, construction d'une problématique, formulation d'hypothèses, choix d'un terrain, etc.), pour partie spécifiques (mode de recueil, d'élaboration et de traitement des données).

##### **1. APPROCHE QUALITATIVE**

**Animation : Claude Poliak (CSE) & Hervé Serry (CSU)**

Contact : Claude Poliak – [poliak@iresco.fr](mailto:poliak@iresco.fr)

##### **2. APPROCHE QUANTITATIVE**

**Animation : Jean-Claude Combessie (CSE/GRASS). Annick Kieffer (LASMAS)  
Maryse Marpsat (INSEE)**

Contact : Jean-Claude Combessie – [combessi@iresco.fr](mailto:combessi@iresco.fr)

### **3 / « LA SOCIOLOGIE EN QUESTIONS »**

#### **A. LIRE LES SCIENCES SOCIALES**

**Animation : Gérard MAUGER (CSE) & Louis PINTO (CSE)**

Lire les sciences sociales est une formule originale de rencontre publique qui se propose de faire connaître les meilleurs livres récents en sociologie, histoire, anthropologie..., d'en porter au jour l'intérêt, de débattre de leur apport et de leurs limites grâce à une large discussion entre l'auteur, le présentateur du livre et, bien sûr, l'assistance.

Contact : Monique Bidault – [bidault@iresco.fr](mailto:bidault@iresco.fr)

#### **B. DÉBATS EN SOCIOLOGIE/SOCIOLOGIE DES DÉBATS**

**Animation : Louis PINTO (CSE)**

L'objectif de ce séminaire est de favoriser un regard réflexif sur la discipline sociologique. D'où sa double orientation : introduire à des débats récurrents d'ordre théorique, empirique, ou exégétique ; montrer ce qu'une analyse sociologique des savants et des discours scientifiques peut apporter au chercheur. Les séances porteront en particulier sur l'état des travaux sur la sociologie en France de 1945 à nos jours ; le populaire comme catégorie d'analyse ; les discours politiques des sociologues ; les approches dans la sociologie des intellectuels.

Contact : Monique Bidault – [bidault@iresco.fr](mailto:bidault@iresco.fr)

### A. GENRE ET POLITIQUE

**Animation : Catherine Achin (CSU, Département de Science Politique Paris 8)**

Depuis la mise à l'agenda politique de dispositifs institutionnels visant à favoriser la participation des femmes à la vie politique, et les débats qu'ils ont suscités, les recherches sur le genre en politique se sont multipliées et se sont enrichies de nouvelles problématiques. L'objectif de ce séminaire est d'aboutir à la maîtrise des principaux concepts et résultats de ces récents développements en science politique, apportant ainsi un éclairage nouveau sur le genre en politique et une réflexion à l'économie du champ politique, notamment dans ses rapports avec l'ordre social. Plusieurs objets classiques de la science politique seront ainsi réexaminés à l'aune du genre : la socialisation politique, le militantisme, la représentation, le changement politique...

Contact : Catherine Achin – [achincat@yahoo.com](mailto:achincat@yahoo.com)

### B. POLITIQUES PUBLIQUES

**Animation : Violaine Roussel (CSU, LASP, Département de Science Politique Paris 8)**

Ce séminaire propose une discussion approfondie des théories sociologiques pour saisir l'action publique, en s'appuyant sur différents terrains empiriques. L'approche critique des analyses des politiques publiques s'appuiera sur les travaux récents, francophones et anglophones sur la question. Les politiques pénales et judiciaires seront le terrain de discussion et d'analyse privilégié, mais sont aussi prévues des interventions de chercheurs extérieurs, spécialistes d'autres secteurs des politiques nationales et de politiques européennes.

Contact : Violaine Roussel – [violaine.roussel@u-paris10.fr](mailto:violaine.roussel@u-paris10.fr)

### GÉNÉRATIONS, AGES DE LA VIE ET POLITIQUES DES AGES

**Animation : Gérard Mauger, (CSE)**

On étudiera la construction sociale des âges de la vie (les problèmes posés par la périodisation des trajectoires biographiques), la sociogenèse des générations (les différents modes de génération des générations), le travail politique de définition des « polices des âges » et de mobilisation/encadrement des classes d'âges.

Contact : Monique Bidault – [bidault@iresco.fr](mailto:bidault@iresco.fr)

**E.C. spécifiques à chaque parcours :**

**1. Deux E.C. obligatoires selon le parcours choisi :**

<b><i>POLITIQUES SOCIALES, DROIT ET CITOYENNETÉ</i></b>	<b><i>TRAVAIL</i></b>	<b><i>MODES DE VIE ET TRANSFERTS CULTURELS</i></b>
Les discriminations sociales de santé,  <i>Michel Joubert</i>	Coopération dans les organisations,  <i>R. Bercot</i>	Socio de l'éducation et de la circulation des savoirs,  <i>C. Soulié</i>
Au choix :  Séminaire offert dans un autre parcours ou UE de licence (Action collective, action publique, <i>C. Lafaye</i> )  ou autre	Autre séminaire :  A prendre dans un autre parcours en M1 ou M2 ou séminaire de laboratoire	Autre séminaire :  A prendre dans un autre parcours en M1 ou M2 ou séminaire de laboratoire

Voir le détail des E.C. ci-dessous.

***Parcours « Politique sociale, droits et citoyenneté »,  
M2 Recherche :***

**Séminaire Production et gestion des discriminations sociales de santé,  
M. Joubert (2e semestre, mardi 13h30 – 16h30)**

Ce séminaire sera consacré aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder à la prévention et aux soins par le biais d'une approche historique et théorique.

Il s'agira de comprendre les enjeux présidant à ces déplacements et d'analyser les nouvelles formes de production et de gestion des discriminations sociales de santé.

Nous aborderons :

- La redéfinition des catégories de l'action publique : droits du malade, droits de l'enfant, publics cibles de la prévention, incitations participatives
- Les mouvements propres à certaines catégories de personnes partageant une problématique de santé : maladies chroniques, santé mentale, consommation de produits psycho actifs
- Les dispositifs destinés à réduire les inégalités d'accès aux soins : couverture maladie universelle, programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins, ateliers santé ville...
- Les questions posées par les processus de précarisation : travail, cadre de vie, solidarités sociales

**Séminaire au choix, séminaire de labo ou séminaire dans un autre parcours ou E.C. de licence (« action collective, action publique », C. Lafaye).**

***Parcours « Travail »,  
M2 Recherche :***

**Coopération dans les organisations,  
R. Bercot (1er semestre, vendredi 9h30- 12h30)**

Les contenus et les formes de la coopération s'expriment différemment selon les contextes sociaux, professionnels et organisationnels. Quels sont les vecteurs de dysfonctionnement des coopérations ? Pour comprendre les formes et analyser les difficultés de construction de la coopération, il est nécessaire de préciser le cadre dans lequel on se situe. Les éléments du cadre sont multiples : division sociale du travail, statut d'emploi, statut hiérarchique, forme prescrites ou non de l'organisation, type d'organisation et de prise de décision dans le travail.

- Place du statut d'emploi dans les formes de la coopération (ex le travail à domicile entre travail indépendant et salarié)
- Les modalités de la coopération dans différentes organisations : bureaucratie, organisations par projets, organisation en réseau. Impact des professionnels sur la prise de décision.
- Absence de cadre et question des frontières de l'activité.
- Prescription du travail et activité informelle.
- Articulation des normes et des savoirs



Une digression concernant la démarche à adopter pour analyser les professions. Les professions sont généralement analysées en tant que groupe revendiquant une fonction sociale (et souvent son monopole), disposant d'un code moral et recherchant une relative autonomie dans la définition et le contrôle de leur fonctionnement interne. Leur forme sociale est souvent présentée comme un modèle achevé de développement sur lequel de nombreuses activités tentent de s'aligner. Mais les professions ou les métiers peuvent aussi être étudiés à partir de l'organisation collective du travail concret qui les caractérise. Il s'agit alors d'entrer dans un monde relativement clos et de rendre compte des manières de voir et de faire qui s'y développent. Le cours illustrera, à partir d'études de cas, des notions centrales comme celles de division du travail, d'apprentissage, de perspective de carrière ou de relation de service. Il s'agira d'étudier les professions dans leurs dimensions à la fois officielles et concrètes.

**Séminaire au choix dans un autre parcours de M1 ou M2 ou séminaire de laboratoire.**

***Parcours « Mode de Vie et Transferts culturels »,  
M2 Recherche :***

**Sociologie de l'éducation, circulation des savoirs,  
C. Soulié (1er semestre, 17h-20h)**

L'objectif de ce cours, qui s'ancrera dans une sociologie de l'institution scolaire, est déjà de dresser un panorama rapide de l'histoire et de la sociologie de l'éducation. On examinera donc le contenu de quelques œuvres classiques, puis l'on se centrera sur les évolutions récentes du système universitaire en France consécutives de la « seconde massification ». Une attention particulière sera portée aux migrations étudiants.

*Indications bibliographiques :*

- Durkheim Emile, *Education et sociologie*, PUF, 1968.
- Marrou Henri-Irénée, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Seuil, 1948.
- Verger Jacques, *Les universités au Moyen-Age*, PUF, 1973.
- Durkheim Emile, *L'évolution pédagogique en France*, 1990.
- Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Minuit, 1985.
- Coulon Alain, Paivandi Saeed, *Les étudiants étrangers en France*, Observatoire de la vie étudiante, 2003.
- Gaillard Anne Marie, Gaillard Jacques, *Les enjeux des migrations scientifiques internationales, de la quête du savoir à la circulation des compétences*, L'Harmattan, 1999.
- Duru Bellat Marie, Henriot-van-Zanten, Agnès, *Sociologie de l'école*, A.Colin, 1992.

*Modalités de contrôle :*

Un contrôle final portant sur le cours en fin de semestre (50%) et un travail de terrain en milieu étudiant (50%).

**Séminaire au choix dans un autre parcours de M1 ou M2 ou séminaire de laboratoire.**

## Emploi du temps M 2 pour 2005 / 2006 :

Les premières lettre soulignées correspondent aux E.C. obligatoires d'un parcours

Rappel : PS : Politiques sociales, droits et citoyenneté

T : Travail

MV : Modes de vie et transferts culturels

Emploi du temps 2004 / 2005, ensemble du master 2 recherche cours et séminaires à l'IRESO :

Premier semestre M2 :

JEUDI		VENDREDI	
Horaires	séminaire	Horaires	Séminaire
		9h30-12h30	T Travail <i>Bercot</i>
13h – 15h	Séminaire CSU	13h30-16h30	Commun obligatoire Epistémologie <i>Menoret</i>
15h30-17h30	Séminaire GTM	17h-20h	MV Socio éducation <i>Soulié</i>

Deuxième semestre M2 :

MARDI	
Horaires	Cours
10h30-12h-30	Séminaire Grass
13h30-16h30	PS Santé <i>Joubert</i>
17h-20h	Commun obligatoire Méthode <i>Lévy Vroelant</i>

Rappel : le mémoire suppose un gros travail personnel à programmer dans le temps non pris par les cours et des rencontres avec votre directeur de mémoire.

N.B. : Certains E.C. peuvent être prises dans le cursus de sciences politiques :

lundi 18h-21h : SOCIO DE L'ACTION COLL (VAKALOULIS) / Master 2 – Semestre 2

mercredi 12h-15h : SOCIOLOGIE DU GENRE (ACHIN) / Master 1- semestre 2-

lundi 9h-12h : METHODES (VAKALOULIS) / Master 2 – Semestre 1

lundi 18h-21h : SOCIO DE L'ACTION COLL (VAKALOULIS) / Master 2 - semestre 2

# SPECIALITE PROFESSIONNELLE

## M2 "CONSEIL EN ORGANISATION ET CONDUITE DU CHANGEMENT"

### **Secrétariat :**

Frédéric Danielczak (les mardi, mercredi, jeudi)

Tél : 01 48 20 07 37

Courrier électronique : [frederic.danielczak@univ-paris8.fr](mailto:frederic.danielczak@univ-paris8.fr)

Adresse des cours et du secrétariat :

6 rue E. Vaillant, 93 200 - Saint-Denis, métro : Basilique Saint-Denis.

### **Conditions de recrutement :**

25 étudiants seront sélectionnés, ils devront avoir validé le M1 de la mention, ou le M1 sociologie parcours travail, ou un M1 gestion ou un M1 sciences humaines et sociales (psychologie, économie, droit, communication), être diplômés des grandes écoles et des écoles d'ingénieurs, ou être dans le cadre de la validation des acquis.

La sélection aura lieu sur la base d'un dossier comportant un CV, une lettre de candidature, un relevé de notes et les travaux que le candidat a eu l'occasion de réaliser.

Les étudiants sélectionnés seront ensuite convoqués à un entretien avec un jury composé d'un noyau de l'équipe permanente des enseignants.

### **Parcours travail, M2 « Conseil en Organisation et Conduite du Changement » :**

Ce Master spécialité professionnelle, est orientée vers les aspects socio-économiques de la conduite du changement, de la gestion de projet et de la gestion des ressources humaines, il vise la formation de cadres polyvalents par l'acquisition de compétences générales et techniques.

**Les compétences générales** sont orientées vers la connaissance et la maîtrise des changements socio-économiques et l'aptitude à la communication.

**Les compétences techniques** sont orientées sur les logiques d'entreprise et l'identification des lieux et des acteurs.

Les enseignements de M2 sont conçus pour permettre aux étudiants d'appréhender les enjeux organisationnels, économiques et sociaux (cours de gestion et de management, cours sur le changement, la gestion des ressources humaines) ainsi que les évolutions technologiques qui les affectent. Dans le même temps les étudiants sont préparés à des interventions de conseil, de conduite de projet et de management des changements organisationnels.

Cette formation comprend :

- des cours magistraux
- des interventions d'experts
- des ateliers d'expression orale
- des travaux dirigés
- des travaux personnels
- un projet tutoré
- des conférences
- un voyage d'étude
- une visite et simulation dans l'atelier d'organisation et de gestion de production à l'IUT de Montreuil
- une participation à des salons professionnels
- un stage de 3 à 6 mois

Le volume horaire de ce M2 est de 330h, hors stage et projet tutoré.

Le contenu de cette spécialité professionnelle est réparti en **quatre modules** :

**Module 1** : Accompagnement théorique (66h)

**Module 2** : Domaine stratégique et dispositifs de gestion (105h)

**Module 3** : Animation et conduite de projet de changement (98h)

**Module 4** : Développement des ressources humaines (61h)

### **Module 1 : Accompagnement théorique**

Ce module se compose de deux sous ensembles : théorie des organisations et théorie du développement spatial, enseignés sous forme de cours et d'étude de cas.

Quatre enseignants : M. Capron, J. Roussel, M. Fenker et P. Barge.

### **Module 2 : Domaine stratégique et dispositifs de gestion**

Ce module présente les différents outils de pilotage, d'animation et de contrôle organisationnel qui permettent de comprendre l'articulation entre stratégie d'entreprise, action et contrôle de gestion.

Les enseignants fourniront aux étudiants des repères essentiels pour apprécier les enjeux, la portée et les limites des outils étudiés.

Ce module s'articule autour de plusieurs axes :

#### ***La dimension stratégique de l'activité (18h) M. Benhaim***

Cet enseignement est une préparation à la pratique du conseil dans le domaine des ressources humaines, il permet d'apprécier la situation d'une entreprise au sein de son environnement économique, social et concurrentiel.

Ce cours passe en revue les outils de méthodologies en matière de diagnostic et d'analyse stratégique, ainsi que les différentes théories sur la prise de décision et les aspects de mise en œuvre.

#### ***Instrument de pilotage, d'animation et de contrôle organisationnel (20h), P. Milano***

Cet enseignement vise à fournir aux étudiants de solides bases de connaissances en matière de pilotage d'entreprise et contrôle organisationnel. Les techniques classiques de contrôle budgétaire et leurs limites constituent le deuxième axe majeur de ce cours, accordant une place aux outils de suivi (reporting, tableau de bord et balanced scorecard).

### ***Organisation et système d'information***

***Les nouvelles technologies dans la fonction des Ressources Humaines (20h),***

***A. Olivier :***

Ce module permet de mesurer la complexité et l'importance stratégique du Système d'Information de Ressources Humaines.

***Management de l'organisation (24h),***

***JP. Aerts :***

Deux champs seront abordés, celui de l'organisation (structure et processus de fonctionnement) et celui du conseil (fonction d'intervention sur tout ou partie des composantes de l'organisation).

Cet enseignement vise à analyser et comprendre une organisation, conduire les diagnostics appropriés aux problématiques posées, identifier et conduire les changements et mettre en place des dispositifs de pilotage.

***Normalisation, certification et management de la qualité (20h),***

***A. Kaminski***

Présentation des bases essentielles en matière de normalisation, qui permettra de comprendre et d'assimiler les principes d'un système de management de la qualité (indicateurs, tableau de bord).

***Nouveaux modèles d'organisation (6h), R. Bercot***

Cette séance est consacrée aux structures par projet, leurs différentes formes et typologies, ainsi qu'aux principes de l'organisation qualifiante.

### **Module 3 : Animation et conduite de projet de changement (98h)**

Ce module permet :

- d'établir un diagnostic sur un problème spécifique,
- de trouver des solutions pertinentes à partir des méthodes et outils présentés,
- et de préparer à la relation de conseil.

***Introduction à la psychosociologie du changement (12h),***

***Mme Lacroix***

***Méthodologie du diagnostic et de l'enquête sociologique (13h),***

***R. Bercot***

Ce module vise à faire acquérir une approche des réalités sociales du travail : une analyse de la culture d'entreprise et une analyse stratégique (communication et négociation).

***Pratiques d'intervention (15h)***

Mr. Lamotte d'Incamps présentera le cahier des charges de conseil et la construction de la relation avec le clients : contrats d'intervention, analyse, proposition de solutions, mise en place et accompagnement de l'organisation dans le changement et la conduite de projets.

Et Mr. Aubert explicitera les enjeux et les modalités de la négociation et de la médiation dans les conflits ouverts

***Etude de cas de conduite de projets (40h)***

Présentation de cas concrets par différents intervenants, puis réalisation de cas pratiques par des groupes d'étudiants.

### ***Expression orale (18h)***

Entraînement à la restitution orale devant un groupe, préparation à la vie professionnelle.

### **Module 4 :**

Ce module a pour objectif de faire :

- comprendre la place et le rôle de la GRH dans le pilotage du changement,
- connaître les champs d'action RH permettant d'accompagner le changement,
- acquérir des méthodologies et des outils propres à ces différents champs d'action.

Les étudiants seront alors en mesure d'apprécier les enjeux, la portée et les limites des outils et des démarches RH, et de comprendre ces outils à travers des exemples précis.

### ***Droit social (12h), maître Vuidard***

### ***La fonction RH et son évolution (6h), V. de St Giniez***

Ces interventions visent à positionner la gestion des ressources humaines dans l'organisation et dans la conduite du changement.

### ***La gestion anticipée des emplois et des compétences (16h)***

Ce module présente une approche globale des RH, une méthodologie de la GPEC (enjeux, compétences et pratiques) et de l'audit social.

### ***Les instruments fonctionnels de développement des Ressources Humaines (27h)***

Les interventions seront dispensées par des professionnels sur les thèmes suivant : le recrutement, la formation, la mise en place d'un plan social et la gestion de la mobilité.

### **Modalités de contrôle des connaissances :**

Diverses selon les enseignements et les méthodes pédagogiques : devoirs sur table en temps limité, présentation de cas (écrite ou orale), mémoire thématique, soutenances orales et mémoire de stage.

### **Conditions de délivrance du diplôme :**

Après obtention des unités et soutenance de mémoire de stage ou mémoire de recherche.

### **Débouchés :**

Les étudiants pourront s'orienter vers le conseil en organisation et l'animation des processus du changement au sein :

- des entreprises privées
- des associations
- des cabinets d'organisation
- dans des administrations, des services et périphériques des collectivités territoriales en charge de l'emploi, de la formation et du développement territorial.



## « ETUDES DOCTORALES »

# LA THESE DE TROISIEME CYCLE

### A. Indications générales :

1. L'inscription en D (doctorat) est soumise à l'acceptation du projet de recherche par le directeur-trice de thèse.
2. L'inscription doit être également validée par le directeur-trice du laboratoire d'accueil dans lequel l'étudiant doit être nécessairement inscrit (C.S.U., G.M.T., G.R.A.S.S., G.E.R.S., C.E.S.A.M.E.S., voir page 5) puis la le directeur-trice de l'Ecole Doctorale.
3. Au terme de la 3<sup>e</sup> année de thèse, une demande de dérogation doit être effectuée pour chaque année supplémentaire, la durée maximum étant fixée à 7 années.
4. Lors de la 1<sup>ère</sup> inscription en doctorat, la Charte des thèses doit être signée par le doctorant, son directeur-trice de thèse, le directeur-trice de l'Ecole Doctorale et le directeur-trice du laboratoire d'accueil.
5. Les doctorants effectuent leurs travaux sous le contrôle et la responsabilité de leur directeur-trice de thèse et sont intégrés dans l'équipe de recherche (laboratoire d'accueil) à laquelle appartient ce dernier.

### B. Les enseignants susceptibles de diriger une thèse :

**Régine BERCOT** (Professeur) : Identités, travail, organisation, groupes professionnels.

**Michel JOUBERT** (Professeur) : Les pratiques et politiques de santé.

**Jean-François LAE** (Professeur) : L'Etat social, la protection sociale et le proche.

**Claire LEVY-VROELANT** (Professeur) : Famille, migration, logement.

**Rémi PONTON** (Professeur) : Les formes culturelles et la littérature, la formation des adultes.

Des chercheurs du CNRS au sein des laboratoires d'accueil sont susceptibles d'encadrer des thèses.  
(voir page XXX)